

BULLETIN MUNICIPAL

2018

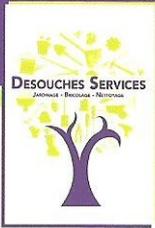
ВУЛГЕТІН МУНІЦІПАЛ



Commune de
NEUVY-EN-SULLIAS



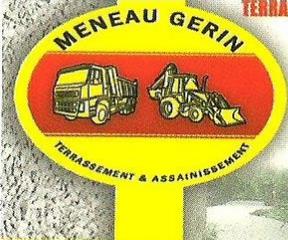
n° 33



Laurent DESOUCHES
06.73.57.69.01
 desouches.services@orange.fr

■ JARDINAGE ■ BRICOLAGE ■ NETTOYAGE

5 RUE DE SOLOGNE - 45510 NEUVY EN SULLIAS



TERRASSEMENT / ASSAINISSEMENT / TRAVAUX PUBLICS

POSE FOSSE TOUTES EAUX NOUVELLES NORMES
 LIVRAISON TOUS VOLUMES : SABLE, GRAVIER, CALCAIRE
 RÉFECTION / AMÉNAGEMENT DE COUR, ALLÉE...
 ÉVACUATION / NIVELAGE TERRE - DÉMOLITION BRH,
 TROU À LA TARIÈRE - CAROTTAGE À LA SCIE CLOCHE
 VIABILISATION TERRAINS - RACCORDEMENT PAVILLONS
 LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR...

MENEAU GERIN SARL
 45510 NEUVY EN SULLIAS - ZAC de la Grande Bourrelière
Tél. 02 38 58 13 10 - Fax 02 38 58 58 21
 sarlmeneaugerin@free.fr - www.meneau-gerin.fr



TAXI * MURIEL *
06.65.14.77.50
02.38.58.39.97

*Muriel, à votre service !
 7/7 jours - Toutes distances
 Aeroports - Gares - Hôpitaux
 Transports de malades assis
 Conventionné sécurité sociale
 commune de stationnement: Sully sur Loire*



Renato

Café – Tabac – Journaux – Gaz
 Timbres amendes - Timbres-poste - Point vert

LOTO **NOUVEAU** **Abonnement**
Presse



PLAISIR DU BOIS
 Créations uniques et originales en bois

Philippe PONS
 9 rue de Mont
 45510 Neuvy en Sullias

Tél.: 06 82 49 02 51
 Mail : plaisir-du-bois@orange.fr
<http://plaisir-du-bois.wix.com/accueil>



BASE DE LOISIRS LES AVANT GARDES

www.les-avant-gardes.com
aero-lesavantgardes@orange.fr

Route de Sully - Lieu-dit: "Les avant-gardes"
 45510 Neuvy en Sullias

Chers amis,



Notre village continue de se développer. Pour l'année 2017 nous avons enregistré 19 naissances, été sollicité 12 fois pour des mariages et nous avons déploré 7 décès. 12 nouvelles familles se sont installées à Neuvy.

Notre tissu commercial s'est renouvelé avec l'arrivée en Février de M et Mme Piétu à la boulangerie et en juillet l'épicerie a été reprise par Driss Moulay. A noter également que le bar, tenu par Renato s'est modernisé et propose de nouveaux services, le loto mais aussi la vente de timbres amendes et autres cartes de téléphone dématérialisées.

Une nouvelle dynamique est née autour de ces commerces, mais nous savons tous qu'elle est fragile alors, chers concitoyens faites confiance à vos commerçants de proximité.

Un petit retour sur 2017 ou nous avons continué à œuvrer pour le bien être de tous, quelques travaux de voirie réalisés mais les diverses commissions se sont surtout mobilisées sur le projet de construction du groupe scolaire maternel. Les travaux ont débuté, le coût avoisine le million d'euros. Cette opération devra permettre de réaliser d'importantes économies d'énergie et d'offrir un cadre de travail et d'accueil agréable et fonctionnel pour les enfants et les enseignants.

Le financement est assuré pour 270 000€ par la DETR, pour 200 000€ par le fonds de concours de la Comcom Val de Sully, pour 21 000€ par le département, par un emprunt d'environ 220 000€ et pour le reste sur fonds propres, le tout étant étalé sur 3 ans. Nous avons également réalisé une étude et un appel d'offre pour la gestion de la station d'épuration et du réseau d'assainissement en DSP.

A la suite de l'étude de la chambre d'agriculture pour le zéro pesticide, nous avons décidé d'acheter un désherbeur thermique, mais n'hésitez pas à sortir vos binettes pour l'entretien de vos trottoirs. Pour l'entretien du stade et de ses abords nous pensons à des moutons...

En lien avec la Comcom Val de Sully nous travaillons pour voir aboutir le projet d'ASLH (centre aéré), en effet il est inconcevable que de nombreuses familles travaillant sur Orléans doivent se rendre à Sully pour déposer leurs enfants à l'accueil.

Je tiens à remercier l'ensemble du monde associatif, de nombreuses manifestations ont connues un beau succès. Mes remerciements également au personnel communal et à mes collègues élus pour leur implication dans le « bien vivre » à Neuvy. Voilà chers amis, je vous souhaite pour cette nouvelle année, santé, bonheur et prospérité.

Vive Neuvy
Hubert FOURNIER

Sommaire

Renseignements communaux.....	p 4
Administration Municipale.....	p 5
Les Adjointes.....	p 6 - 7
Sessions des assemblées délibérantes	p 8 - 9
Communauté de Communes.....	p 10 - 11
SIAEP Neuvy/Guilly.....	p 12-13
Renseignements pratiques.....	p 14
Tarifs communaux.....	p 15
Vie sociale	p 16 - 17
Vie communale.....	p 18 - 19
Vie du village	p 20
Administration NEWS	p 21
Vie scolaire.....	P 22 - 23
Plans de la commune.....	p 24 - 25
Associations.....	p 26 - 36
Numéros utiles.....	p 37
Démarches administratives.....	p 38 - 39
Sécurité.....	p 40 - 41
Artisans, Commerçants.....	p 42



MAIRIE DE NEUVY-EN-SULLIAS

2 Place de l'Église 45510 Neuvy-en-Sullias

☎ : 02.38.58.02.17 ☎ : 02.38.58.14.68
e-mail: mairie.neuvy@orange.fr site: <http://www.neuvy-en-sullias.fr/>

Horaires d'ouvertures du secrétariat:

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi**
de 9h00 à 12h00
- **samedi**
de 10h00 à 12h00
- **mardi et vendredi**
de 14h00 à 18h00
- **Fermé le mercredi**

Secrétaire: Nadine MENEAU
Adjoint administratif 1ère classe: Blandine BEUGNON-PERNIN
Christelle BONNICI

Monsieur le maire, reçoit uniquement sur rendez-vous
Permanence des adjoints le samedi matin de 11h00 à 12h00

SERVICES MUNICIPAUX

SALLE POLYVALENTE..... 02.38.58.02.71

RESTAURANT SCOLAIRE..... 02.38.58.02.71

Responsables: Renée GAUTHIER - Yvonne DEROUET

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE..... 02.38.57.32.89

Accueil périscolaire des maternelles et primaires

Horaires: (les jours d'école)

Le matin de 7h15 à 8h20

Le soir de 16h00 à 18h30

Responsables: Isabelle JUCHET, Carole PICARD, Patricia OLANIER

AIDE AUX DEVOIRS..... 02.38.58.02.17

Responsables: Guilène MONTENON, Christelle BONNICI,
Béatrice NIZON

LOCAL TECHNIQUE 02.38.58.13.32

Christophe BLONDEAU Gaëtan BAUDU... **06.24.44.71.66**

SERVICE DES EAUX..... 02.38.58.02.17

Fontainier: Christophe BLONDEAU..... **06.13.70.01.27**

Tout changement de propriétaire doit être signalé au fontainier afin que ce dernier puisse faire le relevé de compteur.

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE PUBLIQUE « ÉPONA » 02.38.58.17.21

1, rue des Écoles
45510 Neuvy en Sullias

Directrice: Laurence CHAPOTAT
ec-neuvy-en-sullias@ac-orleans-tours.fr

COLLÈGE « LA SOLOGNE » DE TIGY

10, rue du Château d'eau 45510 Tigy

Principal: Mme VENARD..... **02.38.58.16.58**

Fax : **02.38.58.09.84**

<http://clg-la-sologne-tigy.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>
mail: ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr

Inspection de l'Éducation Nationale

6, rue de l'Égalité
45110 Châteauneuf sur Loire.....**02.38.46.23.64**



Maire : Hubert FOURNIER

Adjoints : Jean-Claude LUCAS
André DEROUET
Sandrine CORNET

Conseillers municipaux :

Edwige BLANCHARD, Sandrine BIARD-BOBIN, Josiane BORNE, Sylvain DELAGE, Jean-Marie DELANNOY, Émilie GUYOMARCH, Cédric MENEAU, Alain POMMIER, Sylvie RIGARD, José SAMPEDRO

Attributions des adjoints

- Jean-Claude LUCAS
Délégué aux affaires générales
- André DEROUET
Travaux , Services techniques
- Sandrine CORNET
Budget, Culture/fêtes/ communication

Les commissions

- **Actions Sociales**
MM. FOURNIER, LUCAS , BIARD-BOBIN, BLANCHARD, GUYOMARCH, POIGNARD, RIGARD, ROUCHER
- **Affaires Scolaires / Péri-scolaires**
MM. FOURNIER, LUCAS; BIARD-BOBIN, SAMPEDRO
- **Appels d'Offres :**
MM. FOURNIER, LUCAS, DEROUET, POMMIER, DELAGE, DELANNOY, SAMPEDRO
- **Association Foncière (AFR) :**
MM. ALLAIRE, DEROUET
- **Bassin du Loiret :**
MM. ALLAIRE, DEROUET
- **Caisse des Écoles :**
MM. FOURNIER, LUCAS , BIARD-BOBIN, BLANCHARD, SAMPEDRO
- **Carrière:**
Tout le Conseil Municipal
- **Communauté de Communes Délégués Communautaires**
MM. FOURNIER, CORNET
- **Communauté de Communes Impôts**
MM. DEROUET, LUCAS, MENEAU, POMMIER
- **Culture/Fêtes/Communication :**
MM. FOURNIER, CORNET, BIARD-BOBIN, BORNE, DELAGE, DEROUET, GUYOMARCH, LUCAS
- **Élections :**
MM. FOURNIER, LUCAS, BORNE, DELAGE, GUYOMARCH
- **Finances - Budget :**
MM. FOURNIER, LUCAS, CORNET, DELANNOY, DEROUET, MENEAU, POMMIER, RIGARD, SAMPEDRO
- **Impôts :**
MM. FOURNIER, LUCAS, ARLICOT, GIRARD, MAROIS, MENEAU, POIGNARD, POMMIER A., ALLAIRE, BLANCHARD, DELAGE, DEROUET, PETIT, POMMIER T.
- **Pays Sologne Val Sud:**
MM. LUCAS, DEROUET
- **SICTOM :**
MM. LUCAS, DEROUET
- **Syndicat des Eaux :**
MM. MENEAU, BRAGUE, AUBIER, CHAUVEAU, FOURNIER, LUCAS, POMMIER, ROBERT
- **Travaux :**
MM. FOURNIER, DEROUET, DELAGE, DELANNOY, LUCAS, MENEAU, POMMIER, SAMPEDRO
- **Urbanisme :**
MM. FOURNIER, LUCAS, BORNE, CORNET, DELAGE, DEROUET, GUYOMARCH, MENEAU, POMMIER, RIGARD

Organigramme des Services Municipaux

AGENTS DE SERVICE

Isabelle BEAULANDE
Yvonne DEROUET
Renée GAUTHIER
Madeleine HOARAU
Guilène MONTENON
Patricia OLANIER
Carole PICARD

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Nadine MENEAU
Blandine BEUGNON-PERNIN
Christelle BONNICI

SERVICE TECHNIQUE

Gaëtan BAUDU
Christophe BLONDEAU

Aide aux Devoirs

Guilène MONTENON
Christelle BONNICI
Béatrice NIZON

CANTINE SCOLAIRE

Renée GAUTHIER
Yvonne DEROUET
Madeleine HOARAU

ATSEM

Béatrice NIZON
Christelle BONNICI
Laura PILARGE (apprentie)
Isabelle JUCHET

Accueil Péri-scolaire

Carole PICARD
Patricia OLANIER
Isabelle JUCHET



**M. LUCAS
Jean-Claude**

1er Adjoint
au Maire,
Affaires générales
Affaires scolaires
Personnel communal

Vie scolaire

Beaucoup de changement ont eu lieu dès la rentrée de septembre 2017. Le décret gouvernemental du 27 juin 2017 nous permettait de revoir l'organisation de la semaine scolaire, notamment en répartissant les heures d'enseignement en huit demi-journées sur 4 jours.

La Commune a souhaité expérimenter et mettre en place cette dérogation dès la rentrée 2017 pour des raisons économiques. La commission scolaire municipale s'est mise au travail pour proposer au conseil d'école de juillet une solution qui prendrait en compte les conséquences pour les familles, les enseignants, la collectivité et la satisfaction des activités périscolaires mise en place en 2014 avec une forte participation des enfants.

Le conseil d'école s'est réuni plusieurs fois en quinze jours et a validé le projet de la semaine de 4 jours, il est présidé par notre directrice Mme Chapotat que je remercie pour sa disponibilité et son aide pour présenter ensemble une synthèse : horaires d'école 8h30/12 h puis 13h30 /16h, pause méridienne de 1h30 le midi, les TAPS étaient maintenus le soir après l'école, les APC le mercredi matin, l'accueil périscolaire du matin ouvrant dès 7h15 et le soir prolongé jusqu'à 18h30.

Les TAPS deviennent payants à la rentrée du fait de la suppression du fond de soutien, ils sont supprimés aux vacances de la Toussaint, le manque de présence des enfants aux ateliers malgré l'investissement de la coordonnatrice et des intervenantes ont incité la mairie à leur suppression.

Un mot de remerciement à l'ensemble du personnel éducatif et périscolaire pour leur remise en cause, beaucoup de changement d'horaire et de travail en un temps très court.

Travaux de l'école

Le projet d'extension de l'école maternelle a débuté pendant les vacances de Toussaint, il sera mené en deux phases, la première partie concernant la construction de l'extension avec une fin des travaux prévus en juin 2018.

En juillet 2018 déménagement de l'école maternelle dans les nouveaux locaux construits et début des travaux de réhabilitation de l'école maternelle.

Les travaux occasionnent un changement d'habitude pour les enfants, les parents, et le personnel, il faut être patient, c'est pour le bien-être de nos élèves.

CCAS

le CCAS est toujours actif, il gère les repas des aînés, les colis de Noël.

N'hésitez pas à venir en mairie pour faire part de vos difficultés, le CCAS traitera votre dossier en toute confidentialité.

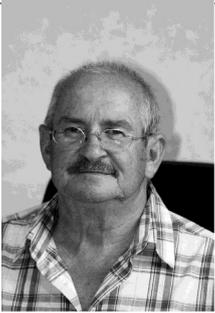
Personnel communal

Un grand merci à l'ensemble du personnel pour son dévouement et sa disponibilité.

Bonne retraite à Michel et Patrick, bienvenue à Christophe et Gaëtan.

Neuvysulliennes, Neuvysulliens, je vous souhaite mes vœux les plus sincères, de santé, bonheur et réussite à vous et vos familles.

Jean-Claude LUCAS



**M. DEROUET
André**

2ème Adjoint
au maire,
Travaux, Services techniques



**Mme CORNET
Sandrine**

3ème Adjointe
au maire,
Budget
Culture/Fêtes/Communication,

Travaux réalisés en 2017:

Réfection de voirie Rue de Mont, intersection rue du Gué des rivières et rue du Gué Pénillon. Une partie de la rue du Gué Pénillon a également été rénovée.

Assainissement :

Réhabilitation d'une partie du réseau rue des Moulins et rue du Val.

Un contrat de 6 mois a été signé avec la SAUR pour la maintenance de la station et du réseau d'assainissement. Un appel d'offre a été lancé pour passer en DSP au printemps 2018.

Les travaux de l'école ont démarré mi octobre , ci-joint quelques photos du chantier



Je remercie les agents techniques pour leur travail, je souhaite la bienvenue aux deux nouveaux agents Christophe et Gaëtan et je souhaite une bonne retraite à Michel et Patrick.
Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2018.

L'année 2017 se termine, c'est l'occasion pour moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2018. Que cette année nouvelle vous garde en bonne santé tout d'abord , qu'elle vous apporte , ainsi qu'à ceux qui vous sont chers bonheur et réussite tant à titre personnel que professionnel.

En terme de bilan de l'année passée je reviendrais brièvement sur quelques actions portées par la Comcom du Val de Sully telles que la mise en œuvre d'une programmation culturelle de qualité avec des spectacles, des concerts, du cinéma de plein air, des visites sur différentes communes de notre territoire.

Réjouissons nous aussi du travail de la commission de l'action sociale qui a permis à tous les enfants de nos communes de bénéficier des accueils de loisirs déjà en place à des tarifs intéressants et harmonisés sur l'ensemble des sites.

Une étude est en cours pour l'implantation d'un nouvel accueil de loisirs sans hébergement plus près géographiquement de notre commune.

Un chantier important a débuté au quatrième trimestre visant à l'élaboration de notre projet de territoire, qui prend en compte les aspects économiques, agricoles, sociaux, culturels... Le but est mettre en œuvre des actions permettant de maintenir nos richesses et d'en développer de nouvelles afin de conserver l'attractivité de nos villages, de concourir au maintien et au développement des emplois, des activités pour nos jeunes, et de permettre le maintien à domicile de nos aînés...

C'est un projet ambitieux qui demande beaucoup de réflexion et d'engagement afin d'explorer toutes les pistes en tenant compte de nos particularités. Soyez assurés que je m'efforce de défendre les intérêts de notre commune au sein de ces instances.

Et puis 2017 a été l'occasion pour Neuvy d'accueillir en Novembre l'expo mise à notre disposition par le conseil départemental « le Loiret dans la grande guerre »

Pour 2018 le Dimanche 4 Mars ap midi nous accueillerons de nouveau la troupe « le Bastringue » pour une représentation théâtrale de qualité.

Cette troupe nous a enchanté l'an passé, nous lui avons renouvelé notre confiance.

Pour ce qui concerne le budget de notre commune, nous veillons au grain et souhaitons que les gros chantiers entamés ne viennent pas nous priver d'autres actions nécessaires à notre développement .

Je vous souhaite, à nouveau, une très bonne année 2018.



SESSIONS DE LA COMMUNE

Session du 19 janvier 2017

- Prochaine fermeture de l'épicerie
- Dépôt d'un dossier de candidature à l'appel à projet d'intérêt communal du département pour l'extension et la rénovation du groupe scolaire.
- Election de la présidente de la comcom Val de Sully Mme Lepeltier
- Ouvertures des commissions de la Comcom aux conseillers municipaux
- Enquête publique terminée pour le classement des terres en zone de carrière.
- Opération zéro pesticide en vigueur depuis le 1er janvier
- Analyses restaurant scolaire, 2 devis à l'étude
- Suite visite du receveur municipal, situation financière de la commune correcte malgré charges de personnel élevées (57% du budget de fonctionnement). Capacité d'emprunt limitée. Incertitudes sur impact financier adhésion comcom.
- Les délégués au Sictom sont M Lucas et M Derouet.
- Réunion publique le 25/01 pour problème des mouches
- Pétition portée à la connaissance de la mairie pour les problèmes de vitesse dans le bourg.
- Obligation d'élaborer le Document Unique pour la commune, référencement des risques professionnels
- Diverses demandes de subventions étudiées.

Session 17 février 2017

- Début des travaux d'assainissement.
- Propositions reçues pour emprunt à réaliser pour les travaux d'assainissement.
- Suite fusion des comcom, le Pays Orléans Val d'Or se transforme en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)
- Célébration du Cessez le feu en Algérie aura lieu le 19 mars à 10H30 à la Mairie.
- Création de l'APACVN suite réunion publique de janvier.
- Devis concernant la signalétique des artisans et commerçants en bordure de départementale.
- Révision du loyer salon de coiffure.

- Soutien apporté à la motion pour le maintien des zones défavorisées en matière agricole;
- Délégués au syndicat bassin des rivières : M Allaire et M Derouet

Session du 24 mars 2017

- Point budgétaire
- Compte administratif
- Approbation compte de gestion
- Budget primitif assainissement
- Tarifs location de l' R de Loisirs
- Délégués pour le syndicat gestion de la fourrière animale : M Fournier, M Lucas
- Approbation du projet extension de carrières et mise en conformité du PLU
- Loyer local infirmier
- Création d'une commission de DSP
- Bureaux de vote pour les élections à venir

Session du 14 avril 2017

- Approbation des comptes de gestion et administratifs 2016
- Affectation du résultat Assainissement, Commune
- Le taux des impôts locaux est maintenu
- Arrête du budget primitif pour la Commune

Session du 19 Mai 2017

- Approbation du projet extension de carrières et mise en conformité du PLU - Remplace délib de Mars
- Permis de construire école signé
- Organisation 14 juillet
- Décision de regrouper tous les quartiers pour la fête des voisins
- Révision loyers communaux
- Proposition d'Orange d'installer d'une antenne mobile

Session du 22 juin 2017

- Commission appels d'offres pour l'école se réunira le 19 juillet
- Equipement informatique de l'école
- Modification règlement intérieur de R de loisirs
- Emploi saisonnier du 16 juin au 21 juillet
- Modification ouverture secrétariat pour la période estivale.
- Installation d'un défibrillateur au cabinet infirmier
- Autorisation par M Le Maire qu'un

- questionnaire de satisfaction de la cantine soit distribué par les délégués de parents d'élèves
- Travaux suite problème étanchéité salle informatique de l'école
- Compte rendu conseil d'école par M Lucas

Session du 30 juin 2017

- Election des délégués et délégués supplémentaires du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections des sénateurs.

Session du 15 septembre 2017

- Compte rendu suite installation de radars pédagogiques.
- Bilan de la location de l'R de loisirs
- Modification de l'emplacement des coussins berlinois rue de l'église.
- Programme de la fête villageoise. ans
- Modification des tarifs de l'accueil périscolaire suite retour à la semaine de 4 jours.
- Octobre rose : participation de la commune
- Subvention UNA suite non prise en charge par la comcom VdS pour l'instant
- Résultat appel d'offres projet d'école : 3 votes contre, 2 abstentions, 9 pour Projet accepté
- Convention avec la SAUR pour entretien station d'épuration pour 6 mois.
- Le pylone Orange sera installé dans la zone d'activité

Session du 20 Octobre 2017

- Des problèmes de vitesse signalés rue de mont et rue du Guévier, étude à mener
- Réunion avec l'association APACVN
- Bulletin annuel, organisation à revoir
- Achat d'une table inox pour le restaurant scolaire
- Devis pour la location d'une nacelle pour les décors de Noël en traversée de route
- Notification de l'attribution de compensation de la part de la Comcom pour un montant de 89874€
- M Blondeau Christophe a pris ses fonctions le 1er Octobre
- Acceptation de dons pour les associations communales

- Sollicitation de la commune vers la Comcom pour l'attribution du fonds de concours pour les travaux de l'école: somme demandée 200 000€

- Création d'une autorisation de programme et des crédits de paiement pour les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école.
- Info du Sictom: le permis de construire de la déchetterie de Vienne en Val est accepté. Le coût est de 650 000.00 €, celle de TIGY sera supprimée
- Problème évoqué du stationnement de camions le long de la RD gênant les riverains et compromettant la sécurité

Session du 24 Novembre 2017

- Démarrage des travaux de l'école
- Le conseil demande à recevoir tous les comptes rendus des réunions de chantier.
- Proposition de travaux de clôture en bordure de la route de Sigloy pour éviter les intrusions des gens du voyage sur le terrain municipal
- Devis pour l'école pour des vitrages brisés à l'école et une porte à changer.
- Acquisition d'un brûleur thermique pour le zéro pesticide.
- Réunion fleurissement.
- Révision loyer municipal terrain agricole loué
- Demande de subvention auprès de la Région pour travaux d'isolation des bâtiments de l'école
- Arrêté municipal pour interdiction de stationner le long de la départementale 951- Commande de panneaux.
- Arrêté municipal contre les dépôts sauvages
- Réunion CLCS et appel d'offres DSP
- Attribution primes de Noël au personnel communal
- Révision des tarifs communaux
- Révision loyer salon de coiffure
- Autorisation de dépenses d'investissement avant le budget 2018.
- Désignation Mme Blanchard Edwige au CA d'AHSAP
- Colis pour les personnes âgées
- Problème de vitesse rue de Mont signalée, une pétition va suivre.
- Demande des conseillers de recevoir

- voir les compte rendu de réunion des conseils communautaires.
- Bilan fête villageoise
- Bilan randonnée Octobre rose.

Session du 21 décembre 2017

- Distribution du colis des personnes âgées le 23 décembre
- Démission de Mme Karine Sallé pour convenances personnelles.
- Devis pour remise en état d'un des logements communaux : 10 000 €
- L'association des Maires informe la commune qu'elle doit prendre en charge l'augmentation de la CSG pour maintenir le niveau de rémunération des agents, coût de 10 000€.
- Point d'avancement des travaux de l'école.
- Validation de l'achat des cadeaux pour départ en retraite de Patrick et Michel
- Acceptation du devis de la SMACL dommage ouvrage pour la construction scolaire 8858,23€
- Voierie communale mise à jour 28 851 Mètres.
- Tarifs Sictom inchangés pour 2018
- Collecte des sapins après les fêtes devant la Mairie .

SESSIONS DU SYNDICAT DES EAUX

Session du 30 Mars 2017

- Compte de gestion 2016
- Compte administratif 2017
- Affectation résultat
- Budget primitif 2017
- Choix de l'entreprise pour le changement de l'échelle de la cuve du château d'eau
- Acceptation devis pour le changement des pompes du château d'eau
- Installation de bornes vertes à Neuvy et Guilly
- Vote des tarifs de l'eau pour 2017-2018
- Plus de facturation pour déplacement des anciens compteurs
- Avis favorable pour mensualisation 2018

Session du 2 Octobre 2017

- Admission en non valeur de

- créances de 2013
- Remplacement du fontainier
- Traitement des réclamations

Session du 14 Décembre 2017

- Autorisation des dépenses d'investissements avant vote du budget 2018
- Accord sur indemnité de conseil du percepteur
- Accord sur formation permis BE pour le nouveau fontainier
- Point sur mensualisation
- Accord pour cadeau commun pour le départ du fontainier.

SESSIONS DU C.C.A.S.

Session du 14 avril 2017

- Compte administratif 2016
- Affectation du résultat
- Budget primitif 2017
- Leg de 10 000€ de M Leblanc pour l'aide sociale.
- Camion de la Croix Rouge a assuré une permanence accueil pendant 3 mois pour les personnes en difficulté.

SESSIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Session du 14 avril 2017

- Compte administratif 2016
- Compte de gestion 2016
- Affectation du résultat
- Budget primitif 2017 équilibré en dépenses et recettes.

Session du 01 décembre 2017

- Les nouveaux tarifs des repas augmenteront de 1% à compter du 1er janvier 2018
- Installation de claustras pour une meilleure organisation.
- Bonne perception des menus à thème proposés.



Communauté de Communes Val de Sully

Vos élus communautaires pour Neuvy-en-Sullias: Hubert FOURNIER, Sandrine CORNET

Issue de la fusion des communautés de commune du Sullias et de Val d'Or et Foret , ainsi que du rattachement de la commune de Vannes sur Cosson, la ComCom du Val de Sully compte désormais 19 communes et regroupe 24600 habitants .

I semaine en Val de Sully

La Communauté de communes est à vos côtés pour vous faciliter la vie, vous proposer des services et des activités. Sophie l'a bien compris, il n'y a qu'à regarder son agenda !

- lundi** : Inscrire les enfants à l'ALSIF pour les vacances de février. Aller à l'Antenne Emploi Entreprises me renseigner sur les offres d'emploi et de formation. (02 38 36 35 75)
- mardi** : Déposer le permis de construire pour l'agrandissement de la maison. Demander des renseignements pour l'assainissement non collectif. (SPANC ?)
- mercredi** : Emmener Paul à son cours de trompette et en profiter pour reprendre livres et CD à la médiathèque.
- jeudi** : Ramasse le courrier des voisins partis en Italie même si la police veille avec l'Opération Tranquillité Vacances.
- vendredi** : Rappeler à la nounou de s'inscrire aux prochains ateliers du Relais Petite Enfance.
- samedi** : On sort : soirée théâtre dans le cadre de la saison culturelle ! (Billets sur resasullias.com)
- dimanche** : Renseignements pris à l'Office de Tourisme, on fait découvrir le patrimoine naturel aux copains venus pour le week-end : un p'tit tour au bord des rivières du Sullias, il paraît qu'ils font des travaux.

À Neuvy en Sullias, la Communauté de communes c'est

en concertation avec les bénévoles, une réflexion est engagée pour relier la bibliothèque au réseau communautaire. Une carte unique pour emprunter partout !

des animations pour les jeunes (11-15 ans) pendant les vacances scolaires. Au programme des dernières vacances d'automne : BMX, piscine, jeux, sport, créativité...

l'intervention du Relais Petite Enfance avec les ateliers d'éveil pour les assistantes maternelles, les parents et les enfants de 0 à 3 ans.

la refonte du site internet : si le financement et l'hébergement sont communautaires, la commune garde toute liberté quant au contenu !

Quoi, vous n'êtes pas au courant ???

Pour ne louper aucune actualité de la Communauté de communes, plusieurs supports sont à votre disposition.

> le Mag distribué tous les trois mois dans votre boîte aux lettres (déjà deux numéros de sortis, si vous ne les avez pas reçus, prévenez-nous !)

> www.valdesully.fr qui change de look

> la page Facebook @ValdeSully à liker et à partager

+ d'informations sur les animations du territoire, sur la page Facebook de l'Office de Tourisme du Val de Sully ou en vous plongeant dans le Guide pour Sortir disponible chez les commerçants et dans les structures communautaires.



Modernisation de la délivrance des cartes d'identité

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques.

Je gagne du temps

Il est maintenant possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur Internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet, comme c'était déjà le cas pour les passeports.

Ce dispositif concerne aussi bien **les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol.**

Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier.

Je choisis ma mairie

Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Il n'est plus nécessaire de déposer votre dossier dans votre commune.

Attention toutefois, le dépôt de votre demande et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie. Il faut compter au minimum une semaine entre le dépôt de votre dossier complet et la mise à disposition de votre titre. Le délai peut être plus long à l'approche des vacances par exemple.

J'ai un titre d'identité sécurisé

L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire, notamment en cas de perte ou de vol du titre.

Un dispositif de recueil des empreintes est installé dans certaines mairies. **Seules ces mairies peuvent recevoir les demandes.**

Carte Nationale d'Identité

Demande facilitée, gagnez du temps !

Gratuit *

1. Pré-demande

J'ai accès à internet : je fais une demande en ligne <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>



Je n'ai pas accès à internet : je me rends à la mairie de mon domicile

J'édite le récapitulatif ou note le numéro qui m'est attribué.



2. Je prends rendez-vous auprès d'une mairie équipée d'un dispositif d'empreintes.

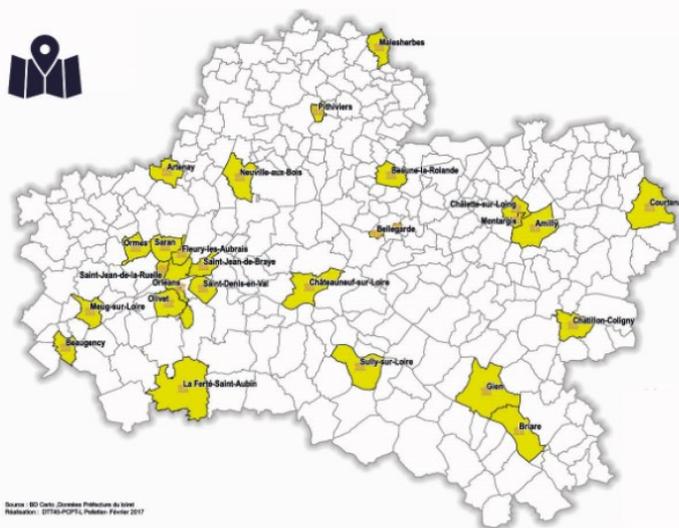


3. Je me rends au rendez-vous avec la pré-demande et les pièces justificatives.



4. Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai fait la demande.

Valable 15 ans pour une personne majeure, 10 ans pour un mineur.



*Sauf en cas de perte ou de vol
© Communauté de communes du Val de Sully / Drylcon

Source : IBO Carte Zérodes Préfecture de Loire
Réalisation : DTH&P&P, Publication Février 2017



L'EAU

L'eau est un élément essentiel à la vie, chacun se doit de la respecter, la protéger, l'économiser et de la sauvegarder. Ne la gaspillons pas.

Quoi de plus facile aujourd'hui que d'ouvrir son robinet pour profiter d'une eau potable. C'est un geste si facile qu'il nous fait souvent oublier son incroyable aventure. Elle parcourt des kilomètres et franchit de nombreuses étapes de nettoyage... Et après le robinet, le long périple de l'eau est loin d'être terminé, avant de regagner la nature.

Pour devenir de l'eau potable, elle doit faire l'objet de traitement et de contrôles.

Le cycle de l'eau potable:

1: Le captage ou le pompage de l'eau brute
Le Siaep de Neuvy/Guilly exploite depuis 1968 un ouvrage de 80m de profondeur captant le calcaire de Beauce. Un périmètre de protection du forage a été fixé par arrêté préfectoral en 1990

2: Le transport (si nécessaire)

3: La production et le traitement (si nécessaire)
Les eaux captées sur la commune possèdent une bonne protection. La qualité de l'eau est bonne naturellement

4: Le stockage et la distribution
Le château d'eau a une capacité de 400m³ et une hauteur sur tour de 30m. Il est équipé de deux groupes électropompes. Notre réseau d'eau potable, actuellement d'une longueur de 67 kilomètres, a été principalement installé en 1968 et approvisionne 982 compteurs.

5: La collecte et la dépollution
Après utilisation, les eaux usées sont collectées grâce aux canalisations du réseau d'assainissement collectif ou individuel. Elles sont ensuite conduites vers la station d'épuration (pour l'assainissement collectif), sont dépolluées avant d'être rendues au milieu naturel. (Il est interdit de jeter des produits polluants dans les éviers, les toilettes ou les regards d'évacuation).

Une eau sûre, étroitement surveillée, toujours disponible 24h/24, tout au long de l'année, a un coût.

Le prix de l'eau intègre la redevance de lutte contre la pollution et la redevance de modernisation des réseaux de collecte des eaux usées qui sont reversées à l'Agence de l'Eau. Les réseaux de distribution et d'assainissement doivent être entretenus, renouvelés et améliorés.

L'eau, une ressource essentielle, en qualité comme en quantité

C'est pourquoi il faut l'utiliser de façon responsable.

1 personne consomme /an 60 m³ dont 20 m³ d'eau chaude sanitaire

4 personnes consomment /an 150 m³ dont 50 m³ d'eau chaude sanitaire

Seule une infime partie de cette eau est destinée à un usage alimentaire. Le reste est utilisé pour l'hygiène et le nettoyage. Les possibilités d'économie d'eau sont donc nombreuses, et trois types d'actions sont possibles :

- détecter puis réparer les fuites et les systèmes défectueux
- installer du matériel d'économie d'eau
- ne pas utiliser de l'eau potable pour tous les usages.

L'objectif des économies d'eau est double :

- préserver nos ressources, les nappes profondes, dans l'intérêt général,
- réduire la facture d'eau dans un intérêt personnel et de pouvoir d'achat sans perdre en confort.

Quelques exemples:

1/ J'économise l'eau du robinet :

« Un robinet ouvert, c'est 12 litres par minute en moyenne ». Je coupe donc l'eau du robinet lorsque je me lave les dents ou quand je fais la vaisselle à la main. Un robinet qui fuit peut dépenser jusqu'à 120L d'eau par jour ! Il est donc important de vérifier régulièrement l'état de vos robinets.

2- J'économise l'eau pour ma toilette :

Il vaut mieux prendre une douche qu'un bain car ce dernier consomme deux à cinq fois plus d'eau que la douche (80L en moyenne pour une douche contre 150L pour un bain)

3- J'opte pour un système de chasse d'eau à deux débits

4- Je nettoie ma maison sans détergents chimiques :

Certains produits comme les détergents chimiques et les lessives ne sont pas absorbés par les stations d'épuration et se retrouvent donc dans les lacs et rivières, engendrant la pollution de ces cours d'eau

5- Je choisis un lave-linge écologique :

Les lave-linge de classe A permettent aujourd'hui de réduire significativement la consommation d'eau (50%) et d'électricité (44%) et augmentent la charge de linge par rapport aux lave-linge de catégorie C. Préférez le programme « éco » au classique

6- J'utilise mon lave-vaisselle à bon escient :

Utiliser un lave-vaisselle consomme environ 10L d'eau par lavage contre 42L pour une vaisselle à la main

7- Je récupère les eaux de pluies :

L'eau de pluie peut être utilisée dans toutes les activités qui ne nécessitent pas d'eau potable (lavage voiture, arrosage, etc...). La récupération des eaux de pluies pour usage domestique est une pratique qui tend de plus en plus à se développer pour économiser la ressource en eau mais aussi pour désengorger les réseaux d'évacuation





Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Neuvy / Guilly



Cédric MENEAU
Président

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) est le regroupement des 2 communes, Neuvy-en-Sullias et Guilly.

Il est administré en régie et non par des sociétés extérieures, ce qui nous permet d'appliquer des prix moins élevés que dans certaines communes voisines, qui, elles, ne sont pas gérées en interne.

Le syndicat a été élu en début d'année 2014 et est composé de 3 conseillers de Neuvy, 3 conseillers de Guilly ainsi que les maires des deux communes. Le président est :

M. MENEAU Cédric pour Neuvy et le vice-président est Mme BRAGUE Nicole pour Guilly.

Les nouvelles normes incendie nous contraignent à renforcer certaines zones en créant de nouvelles canalisations (sachant que la défense incendie n'est pas à la charge du syndicat des eaux mais à celle de la mairie).

- **Il est désormais possible de procéder à la mensualisation de vos échéances, merci de vous adresser à la mairie pour demander un dossier pour 2019.**
- Tout changement de locataire devra être signalé à la mairie de Neuvy. Les propriétaires n'ayant pas fait cette démarche recevront les factures à leur nom.

Les membres: MM FOURNIER Hubert, POMMIER Alain, LUCAS Jean-Claude, AUBIER Pascal, CHAUVEAU Christophe, ROBERT Patrick

TARIFS EAU

La facturation d'eau sera établie à partir d'une consommation réelle, à laquelle s'ajoutera :

* une part fixe (location et accès au réseau) destinée à financer les programmes de travaux d'entretien des réseaux, du château d'eau, des branchements .

* Redevance consommation domestique
Cette taxe est

reversée intégralement à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Prix applicables du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Part fixe (location et accès au réseau)	25.00€
Tarif unique	0.94€
Pour les professionnels: à partir de 300m ³ ...	0.34€ (uniquement pour les entreprises classées en agricole)
Redevance consommation domestique le m ³ .	0.230€ (Redevance Lutte contre la pollution des eaux)
Attente eau.....	14.00€
Branchement neuf	750.00€
Déplacement de compteur.....	300.00€

Fontainier: 06.13.70.01.27

Christophe BLONDEAU



**EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT
PRÉVENIR
LA MAIRIE DE NEUVY EN SULLIAS
AU 02.38.58.02.17**



Rémi - Région Centre-Val de Loire, votre nouveau réseau de transports

ligne 7A

NEUVY-EN-SULLIAS → ORLÉANS
ORLÉANS → NEUVY-EN-SULLIAS

DÉPART NEUVY

(ne passe pas par La Source)

6h20 Les Hauts de Mont

6h25 École
arrivée

7h30 gare routière

7h05 les Hauts de Mont

7h10 École
Arrivée

8h30 gare routière

14h12 les Hauts de Mont

14h15 École
Arrivée

15h22 gare routière

RETOUR

(ne passe pas par La Source)

12h30 Gare routière

Arrivée
13h31 École

13h32 Les Hauts de Mont

17h30 gare routière

Arrivée
18h40 École

18h41 Les Hauts de Mont

18h30 Gare routière

Arrivée
19h30 École

19h33 Les Hauts de Mont



AGENCE POSTALE DE TIGY

34 route de Sully

45510 Tigy.....36 31

Ouvertures:

- Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Jeudi, Samedi
9h00 à 12h00

Levée du courrier

la semaine: 15h15

le samedi: 11h45

ORDURES MÉNAGÈRES

SICTOM

Rue St Barthélémy ZI St Barthélémy

45110 Châteauneuf/Loire

02.38.59.50.25 02.38.59.56.60



**Le ramassage s'effectue le mardi
à partir de 12h00**

CONTAINERS COLLECTIFS

Papier, verres, plastiques:

- Rue du Guévier au local communal
- Route de Sigloy à l'entrée du stade
- Rue des Genêts (lotissement des Hauts de Mont)

Vêtements

- Rue du Guévier au local communal

OUVERTURES DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE A TIGY

- Mardi et samedi:
de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
- Mercredi du 1er avril au 31 octobre:
de 13h00 à 17h00
- Jeudi: fermée
- Vendredi:
de 13h00 à 17h00

Déchetteries de Châteauneuf sur Loire, Jargeau

- Mardi, mercredi, vendredi, samedi :
9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
- Lundi, Jeudi
13h00 à 17h00

Déchetterie de Sully sur Loire

- Mardi, mercredi, vendredi, samedi
9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
- Jeudi
13h00 à 17h00

Règlement de la facture

3 Prélèvement en trois fois

La redevance peut être réglée par prélèvement en trois fois.

Pour 2017, les demandes d'adhésions au prélèvement en trois fois sont closes. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 la possibilité d'adhérer au prélèvement en trois fois pour la facture de 2018.



LOCATION SALLE POLYVALENTE

Habitants de la commune:

Pour 24h (de 9h à 9h)	Tarif été.....	227.00€
	Tarif hiver..	239.00€
Pour 48h	Tarif été.....	399.00€
(de 9h le samedi à 9h le lundi)	Tarif hiver..	419.00€

Habitants hors commune:

Pour 24h (de 9h à 9h)	Tarif été.....	369.00€
	Tarif hiver..	380.00€
Pour 48h	Tarif été.....	538.00€
(de 9h le samedi à 9h le lundi)	Tarif hiver..	565.00€

Location de la cuisine de la cantine..... 65.00€
(avec traiteur - en plus de la location de salle)

Pour toute réservation Caution de 500.00€

*Période été: du 1er avril au 30 septembre
Période hiver: du 1er octobre au 31 mars*

BARNUM

Location avec livraison, montage et démontage
Il faut impérativement 2 personnes en plus du
personnel communal. En cas d'absence de per-
sonnes, il sera facturé une somme forfaitaire de
50.00€ en plus du tarif de location

Barnum de 5m x 12 m	210.00€
Barnum de 5m x 8m	150.00€
Caution	460.00€

(Montage le vendredi, démontage le lundi, avec les employés communaux)

R' DE LOISIRS

Habitants de la commune:

Location 1 journée	200.00€
Location week-end	300.00€
Montant de la caution.....	500.00€

Habitants communes de la Comcom du Sullias:

Location 1 journée	300.00€
Location week-end	450.00€
Montant de la caution.....	500.00€

Habitants hors commune:

Location 1 journée	400.00€
Location week-end	600.00€
Montant de la caution.....	500.00€

Associations hors commune:

Location 1 journée	300.00€
Location week-end	500.00€

RESTAURANT SCOLAIRE

1 ^{er} enfant d'une même famille.....	3.50€
2 ^{ème} enfant d'une même famille.....	2.98€
3 ^{ème} enfant d'une même famille.....	2.61€
Repas occasionnel.....	4.12€
Repas adulte.....	5.62€

Menus à télécharger sur le site de la commune

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Accueil du matin de 7h15 à 8h20.....	2.00€
Accueil du soir de 16h00 à 18h30.....	4.00€
Accueil Garderie soir 1 de 17h à 17h15	2.00€
Accueil Garderie soir 2 de 17h15 à 18h30	2.00€
Forfait matin et soir	5.00€
Temps passé à la garderie après l'aide aux devoirs	2.00€

Réservation à télécharger sur le site de la commune

AIDE AUX DEVOIRS

L'heure ...	2.50€
-------------	-------

TARIFS ASSAINISSEMENT

La facturation d'assainissement sera établie à
partir de la consommation d'eau, à laquelle
s'ajoutera la taxe de modernisation
Tarifs en vigueur du 01/07/2018 au 30/06/2019

*(Cette taxe ne concerne pas la station d'épuration et est
reversée intégralement à l'Agence de l' Eau Loire Bretagne.*

Partie fixe.....	146.59€
(accès au réseau d'égout)	
Rejet 500 premiers m ³	1.05€
Taxe de modernisation le m ³	0.180€
(Redevance modernisation des réseaux de collecte des eaux usées)	

Attente assainissement.....	16.98€
Branchement assainissement.....	1124.55€

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Caveau (cinquantenaire).....	123.00€
Cavurne + emplacement.....	345.00€

Règlement téléchargeable sur le site de la commune



LE CCAS

Que signifie le C.C.A.S.? Centre Communal d'Action Sociale

Qui Gère le C.C.A.S.?

Un Conseil d'administration qui est présidé par

Monsieur le Maire et un nombre équivalent de membres élus et nommés. A ce jour les membres sont :

Sandrine BIARD-BOBIN, Edwige BLANCHARD,

Émilie GUYOMARCH, Jean-Claude LUCAS,

Robert POIGNARD, Sylvie RIGARD, Thierry ROUCHER

Les actions menées par le CCAS :

- Attribution de bons alimentaires
- En collaboration avec l'Hôpital de Sully-sur-Loire nous proposons le portage des repas à domicile. Les repas et menus sont établis conjointement par le responsable de la restauration et la diététicienne. Les projets de menus seront communiqués aux bénéficiaires des repas une semaine à l'avance. Vous pouvez choisir de prendre les
- repas tous les jours ou seulement quelques jours par semaine, avec ou sans le potage et le pain. Le coût du repas appliqué en 2017 était de: 7.25€. Sur demande, vous pouvez prendre un potage facturé 0.55€ et une demi baguette facturée 0.38€ Si vous êtes intéressé, un formulaire d'inscription est à votre disposition en mairie
- Il subventionne à hauteur de 40% toute personne adhérent à un système de téléassistance:
Présence Verte, ADMR, l'UNA.....
- Un colis de fin d'année est offert aux Aînés de 70 ans et plus
- Un repas est offert aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Le Relais Petite Enfance (anciennement RAMIS)

Le Relais Petite Enfance est une structure offrant un accompagnement:

- Aux parents recherchant un mode de garde et particuliers employeurs
- Aux assistantes maternelles salariées
- Aux gardes à domicile salariées
- Aux enfants

Sur les fonctions respectives ainsi que sur l'Enfant (développement, éveil,)

Cet objectif de soutien est proposé:

soit de manière collective lors des ateliers d'éveil

(lundi, mardi, jeudi, et vendredi matin – dont 1 vendredi sur 2 à Neuvy-en-Sullias),

soit de manière individuelle lors des permanences d'accueil du public : sur rendez-vous de préférence ou par téléphone/internet

(lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi).

Des manifestations/rencontres ponctuelles sont également initiées autour de la parentalité/ accompagnement positif.

HORAIRES

↳ **Les permanences** (ou accueil du public)

- Lundi, mardi, jeudi de 12h30 à 17h30
- Vendredi de 12h30 à 16h30

↳ **Les ateliers d'éveil** (ou 1^{ère} rencontre de la vie en collectivité pour l'enfant)

- Sur Sully: mardi, jeudi de 9h à 12h (**sauf le 1^{er} jeudi du mois**)
- Sur la Communauté de Communes: lundi et vendredi matins

CONTACT

Relais Petite Enfance

32, rue du Coq 45600 Sully sur Loire

Tél. 02.38.36.69.09

mail : relais.enfance@valdesully.fr

blog : <http://ramis45.e-monsite.com>

Responsable-animatrice : Laurence Liger



Secteur de Tigy
6 rue du 20 Août 1944
45510 TIGY
02 38 58 11 54
una45tigy@gmail.com



Depuis plus de 50 ans, notre association est spécialisée pour l'entretien du logement, du linge, l'aide à toilette, la préparation des repas, les courses, la téléassistance, le jardinage et bricolage entre autres.

Nous intervenons auprès de tout public, notamment pour aider les personnes dépendantes, handicapées, en difficulté, mais aussi auprès des personnes âgées, des personnes à l'autonomie réduite suite à un accident par exemple ainsi que les actifs.

Notre personnel intervenant est composé de la manière suivante :

- 11 Auxiliaire de Vie Sociale (titulaire du Diplôme d'Etat)
- 4 Employés à domicile (titulaire d'un BEP OU CAP en rapport avec le secteur de l'aide à domicile ou en-cours de validation du DEAVS)
- 17 Agents à domicile

Aujourd'hui nous intervenons chez 260 usagers soit 36 000 heures.

Notre mission : faire en sorte que les personnes puissent rester à leur domicile au milieu de leurs souvenirs.

Agrandissement de notre secteur géographique d'intervention :

Depuis plusieurs années nous intervenons sur les communes suivantes :

Darvoy, Férolles, Jargeau, Neuvy-en-Sullias, Ouvrouer-les-Champs, Sandillon, Sigloy, Tigy, Vannes-sur-Cosson, Vienne-en-Val.

Depuis cette année, nous intervenons en plus sur la commune de Saint-Denis de l'hôtel et la commune de Châteauneuf-sur-Loire.



Présentation de notre équipe administrative

Photo prise le 2 septembre 2017, lors du Forum des associations, Fête du sport et des loisirs, organisé par les mairies de Jargeau et Saint-Denis de l'Hôtel.

De gauche à droite :

Mme BAYEUL Séverine : Accueil et secrétariat

Mme RATIVEAU Nadine : Chargée de Planning

Mme LOISEAU Brigitte : Comptable

Mme BLANCHARD Edwige : Responsable d'Entité



Vous pouvez nous contacter :

Lundi et mardi : 9h -12h et de 16h30 - 17h30

Du mercredi au vendredi : 9h - 12h et de 14h- 17h30

Nous sommes à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.





L'église
St Jean-Baptiste

Paroisse de Neuvy en Sullias



Le Père Olivier Musabé est au service de la paroisse.

Bien intégré auprès des paroissiens, il œuvre auprès de tous, avec toujours le sourire et une bonne parole.

Cette année 2018, verra la Fête de la St Vincent, le 14 janvier, qui se déroulera en l'Église de Neuvy avec la messe à 10h30, suivi du partage du Pain Béni avec la Reine et le Roi de l'année, Karine et Cédric Meneau.

La messe dominicale est célébrée à l'église:
Le 4ème dimanche de chaque mois à 9h30

Pour les demandes de: baptêmes, mariages, obsèques
S'adresser à la paroisse de Châteauneuf:
02.38.58.40.12
ou au Père OLIVIER 07.86.29.34.26
mail: paroisse-st-martial@orange.fr

État Civil

Les naissances (pour lesquelles les parents ont autorisé la parution dans la presse)

Ambre CHRISTOPHE BALLOT

Elyne LEBRETON

Myla MARCAIS

Hugo MIROUX

Emmy MOIZAN

Clélie MOREAU

Isaïe MOREL

Louane PERRIERE

César RETORE CHASSIN

Maïna RIBAUT LADUNE

Nora VERSEIL

Les mariages

Stéphane AIRIAU et Hélène GUERIN

Cyril AUTOURDE et Aude BOURGOIN

Laurent BRION et Sylvie MARTIN

Julie BROSSAMAIN et Natacha DOMBRET

Jean DINH et Catherine FERREIRA

Colas FRANCILLON et Charlotte BLANC

Alexandre GONCALVES et Rebecca CLEMENT

Pascal JUCHET et Isabelle BEAULANDE

Mathias LAIZEAU et Marjorie MALARDEAU

William LARDEUX et Mylène BEAUDONNEL

Sébastien MOUGEOT et Stéphanie VILLEGIER

Alam SHAH et Alicia POINTERAU

Les décès

Raymonde BRIAIS veuve MAROIS

Michèle MAROIS veuve LECROIX

Patricia GUIHARD épouse IMBAULT

Bruno IMBAULT

Marie Louise BOUCLET épouse RABOUIN

Roland DESNOUS

El Mehdi ARBAOUI



B i e n v e n u e a u x n o u v e a u x h a b i t a n t s

- M Mme ARBOUI Mehdi
- Mme BOUELE Sarah
- M CHARBONNIER Anthony
Mme MERLO Maéva
- M CHARTON Romuald
- M CHAUVET Bryce
Mme CAILLAUD Wendy
- M CHERON Gaétan
Mme D'AMORE Marion
- M COMPAGNOT Florent
Mme LARMUZEAUX Marie
- Mme DE CARVALHO Amélie
- M Mme D'HEYLTY Thierry
- M DUBOIS-BERGEOT Julien
- M FIAU Jonathan
Mme DAUZON Camille
- Mme GARCIA Sandrine
- M LOPES Olivier
- M METHIVIER Damien
Mme PEREIRA Gwendoline
- M Mme RABIAN Loïc
- M RIBAUT Kevin
Mme LADUNE Laetitia
- M TELLER Paul-Henri
Mme SENECHAL Angélique
- M Mme VERNUSSETTE Joseph

Assistantes maternelles

- | | |
|---|---|
| Mme ARNAULT-ISAMBERT
Katia
18, rue du Val
..... 02.38.58.17.87
..... 06.31.03.96.11 | Mme JOLIGARD Sandrine
40, rue de Mont
..... 02.38.61.41.25 |
| Mme BAUDU Claudine
1, route de Sully
..... 02.38.58.08.62 | Mme LECUYER Isabelle
2, rue des Meuniers
..... 02.38.57.20.28 |
| Mme BERGAMASCHI
Maria-Luisa
28, rue des Moulins
..... 02.38.58.54.37 | Mme MESTIVIER Marie-Claire
La Ruche
..... 02.38.58.15.77 |
| Mme BRAS Sylvie
2, rue des Genêts
..... 02.38.57.29.42 | Mme MONTENON Guilène
13, rue des Moulins
..... 06.61.94.59.41 |
| Mme DUBLÉ Séverine
3, rue des Cassines
..... 02.38.58.16.69 | Mme PEREIRA Magalie
18, rue des Meuniers
..... 02.38.58.17.34
..... 06.74.21.64.46 |
| Mme GANGNEUX Maryline
25 bis, route de Sully
..... 02.38.57.33.92 | Mme PUÉ-MENU Tiffany
16, rue des Genêts
..... 02.34.50.26.48 |
| Mme GUY Marie-Estelle
4, chemin des Étangs
..... 02.38.58.13.50 | Mme MAUDUIT Adeline
16 rue du Trésor Celta
..... 02.38.55.88.58 |
| Mme LABBÉ Sophie
13, impasse du Verger
..... 09.83.46.74.34
..... 06.50.46.19.17 | Mme VALENTIN Géraldine
L'Oural
..... 02.38.57.22.64 |
| | Mme VENS Corinne
20bis, rue des Cassines
..... 02.38.58.02.29 |



La recette de la confiture gagnante lors de la fête villageoise



Le premier jour :

Couper en tranches 4 oranges et 2 citrons BIO (avec la peau)

Ajouter 1 litre d'eau

Laisser reposer 24h

Le deuxième jour

Faire cuire pendant 30 minutes

Laisser reposer 24 h

Le troisième jour :

Ajouter 2 kg de sucre et faire cuire 20 min

Mettre en pots et ensuite vous pouvez déguster

Merci à Valérie Forest la gagnante de nous avoir confié sa recette , et une dédicace spéciale à Marie-Anne Lafaye de Clermont Ferrand et sa maman d'Aurillac qui avaient partagé leur recette au préalable

Bonne dégustation à tous



Centre de Loisirs Sans Hébergement

Dans l'hypothèse de l'ouverture d'un centre de loisirs à Neuvy en Septembre prochain, nous aimerions rencontrer les parents intéressés par ce projet.

Merci de contacter la Mairie afin de finaliser et organiser une rencontre avec la ComCom Val de Sully

Nos nouveaux agents

Voici nos nouveaux agents ,
bienvenus à tous les deux

Gaëtan BAUDU





Permis de conduire les NEWS

Réalisez vos démarches **Permis de conduire en ligne** ! :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Effectuer-une-demande-de-permis-de-conduire-en-ligne>

Des télé-procédures sont possibles pour :

- l'inscription au permis de conduire pour passer les examens (première inscription ou nouvelle catégorie),
- la demande de fabrication d'un nouveau permis de conduire dans les cas de : réussite à l'examen du permis de conduire (premier titre ou nouvelle catégorie)
- perte de votre permis,
- vol de votre permis,
- détérioration de votre permis,
- fin de validité de votre permis, dont le renouvellement nécessitant avis médical,
- changement d'état civil
- la conversion de brevet militaire,
- la validation d'un diplôme professionnel.

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches

PERMIS DE CONDUIRE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1. RICHARD
2. Thomas
3. 29.11.1991 Paris (75)
4a. 16.09.2013 4c. 75000 Paris
4b. 01.03.2014
5. 13AA00002
6. *Richard* 16.01.2014

13AA000026140101RICHARD < SP 7

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic!

L'État simplifie mes démarches

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic!



COLLÈGE et LYCÉE



Collège « La Sologne »

10, Rue du Château d'eau
45110 TIGY

Tél: 02.38.58.16.58

Fax: 02.38.58.09.84

Intendance: 02.38.58.16.57

mail: ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr

Site: <http://clg-la-sologne-tigy.ac-orleans-tours.fr/eva/>



Conseil régional Centre-Val de Loire
9, rue Saint-Pierre Lentin
45041 Orléans Cedex 1

Depuis le 01/09/2017, et en complément de son rôle d'organisation des services TER, la Région Centre-Val de Loire est désormais en charge de l'organisation des services interurbains routiers de voyageurs d'intérêt régional sur les six départements du territoire, qu'ils soient réguliers, scolaires ou à la demande.

La Région Centre-Val de Loire vous transporte, et avec Rémi, les transports scolaires sont gratuits !

Retrouvez toutes les infos concernant les circuits, les horaires sur :

<https://www.remi-centrevalde Loire.fr/>



LYCÉE VOLTAIRE



Lycée Voltaire

3 avenue Voltaire
45072 Orléans Cedex 2

Tél. 02 38 63 36 20

www.voltaire.com.fr

23 classes post-bac, 41 dans le secondaire, 1737 élèves, 167 professeurs, 5 CPE.... et tous les autres. Un vrai campus lycéen dans la verdure, sur 7 hectares où chacun trouve sa place pour réaliser au mieux son projet.

Horaire des cars pour le Collège et les Lycées

Collège « LA SOLOGNE » Tigy

Départ: Les Hauts de Mont **8h00** École Neuvy **8h10**

Lycées VOLTAIRE-GAUGUIN-MONTESQUIEU Orléans La Source

Départ: Les Hauts de Mont **7h02** École Neuvy **7h06**



École Élémentaire « ÉPONA »

(ÉPONA: Déesse gauloise protectrice des cavaliers et des chasseurs)



L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE:

Pour nous joindre:

Tél: 02.38.58.17.21

Mail: ec-neuvy-en-sullias@ac-orleanstours.fr

Laurence CHAPOTAT
Laurène RODOLPHE

Classe Petites Sections+
Grandes Sections
(25 élèves)

Christelle SALVATI

Classe Moyennes +
Grandes Sections (26
élèves)

Flavie PLAZAT

Adeline PERTHUIS
Classe CP (19 élèves)

Sophie NAULEAU-ARTIGE

Classe CP/CE1(23 élèves)

Estelle PARAGOT

Classe CE2 (25 élèves)

Corinne ANTORE

Classe CM1 (21 élèves)

Annabelle SAMPEDRO

Claire JAVORI

Classe CM2 (22 élèves)

Psychologue scolaire : Véronique BUTET

Maitresse E : Nadège MOREAU pour le cycle 2 (CP-CE1-CE2)

APC : les mercredis de 10H à 12h avec un calendrier pré établi et communiqué aux familles plusieurs semaines avant.

Attention : les dates des vacances de printemps ont été modifiées , elles débiteront le 24 Avril 2018 après la classe et les cours reprendront le Lundi 14 Mai 2018 au matin.

Notre école compte donc 161 élèves dont 51 maternels et 110 élémentaires pour 125 familles.

Le règlement intérieur a été modifié pour tenir compte des nouveaux horaires en vigueur depuis la rentrée.

Le bilan financier de la coopérative scolaire peut être consulté à l'école à la demande des familles.

Représentants des Parents d'Élèves

Qui vote ?

Chaque parent, quelle que soit sa situation (marié ou non, séparé, divorcé...) et sa nationalité est électeur éligible. Il a droit à une seule voix dans chaque école où sont scolarisés ses enfants, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés.

Quand ?

Chaque année au milieu du mois d'octobre.

Comment ?

Au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Chaque liste doit comporter au moins deux noms et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir. Au final, il y a un nombre de délégués égal à celui des classes de l'école.

Le scrutin

Vous pouvez voter au bureau de vote ouvert à l'école ou par correspondance.

Mais aussi ...

Les parents délégués assurent un lien entre l'école et les autres parents. Ils font office de relais d'informations. Ils participent aux 3 conseils d'école (1 par trimestre) composés ainsi :

- Le Directeur d'école (Le Président),
- Le Maire ou son représentant,
- Les maitres d'école,
- Les représentants des parents d'élèves,
- Le DDEN,
- L'inspecteur de l'Education Nationale,
- Les ATSEM,
- Le RASED et les Psychologues.

Résultats des dernières élections :

Les parents délégués élus lors des élections du 13 Octobre 2017 :

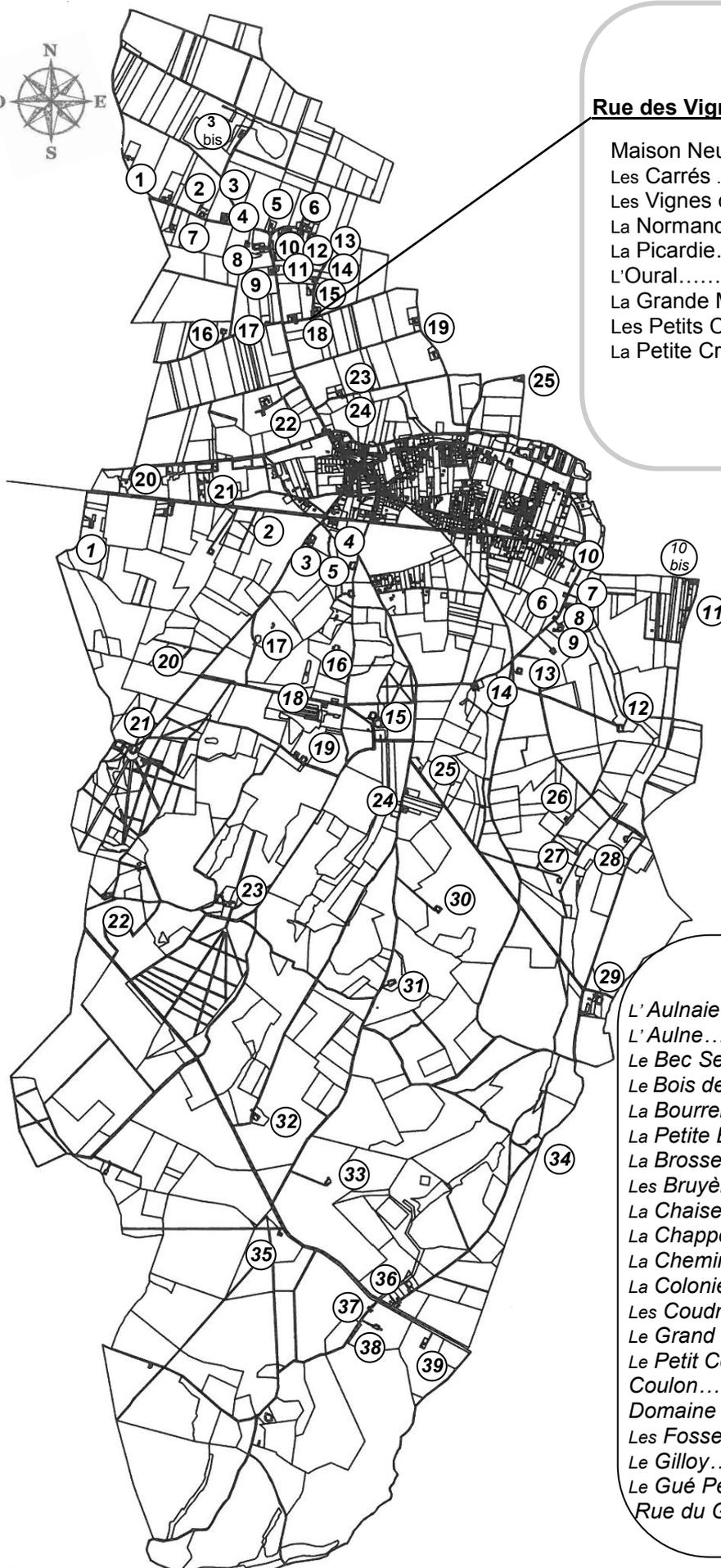
Mme BONNEFILS Catherine
 Mme CAUCHON Mélinda
 Mme CROSNIER Barbara
 Mme DELOHEN Céline
 Mme GRENADOU Elodie
 Mme ISAMBERT Katia
 Mme LAURENT Aude
 Mme MOSKURA Nadia
 Mme PROUST Sonia
 Mme SABLON Sandra
 Mme VRANA Lucie

Le taux de participation a été de 64,58%

N'hésitez pas à nous contacter !

@: dparents.neuvyensullias@gmail.com

☒: boîte aux lettres près du portillon de l'école maternelle



Coté Val

Rue des Vignes de Bouan

Maison Neuve.....	5
Les Carrés	6
Les Vignes de Bouan	10
La Normandie.....	11
La Picardie.....	12
L'Oural.....	13
La Grande Maison..	14
Les Petits Châssis....	15
La Petite Croix	18

Les Avants-Gardes	3 bis
Le Briou.....	23
Le Bois de Bouan...	8
Bouan.....	9
Chemin des Étangs	21
Le Cornet.....	1
Fort en Vié.....	22
Les Glazons.....	24
Les Grands Jardins	17
La Guette Fleur.....	20
Lumière.....	2
La Pâture du Limon...	3
Le Petit Pommier.....	4
Les Petites Haies.....	19
Les Places (La Tupina)	25
Plaisir.....	7
Les Pointes.....	16

Canton de Sully-sur-Loire
Communauté de Communes
du Val de Sully

Code postal: 45510

Gentilé: Neuvysulliens

Population: 1325 hab.

Superficie: 25.28 km²

Densité: 50 hab./km²

Altitude: 115 m

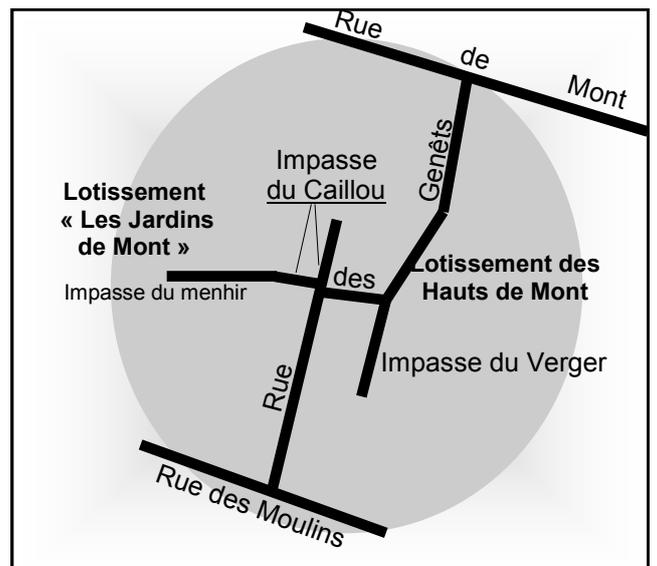
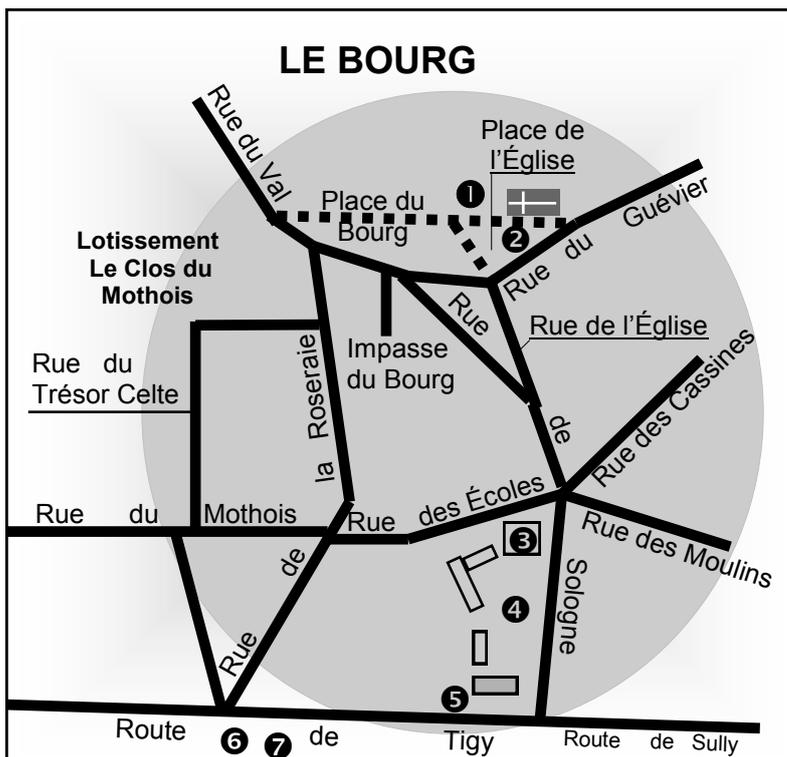
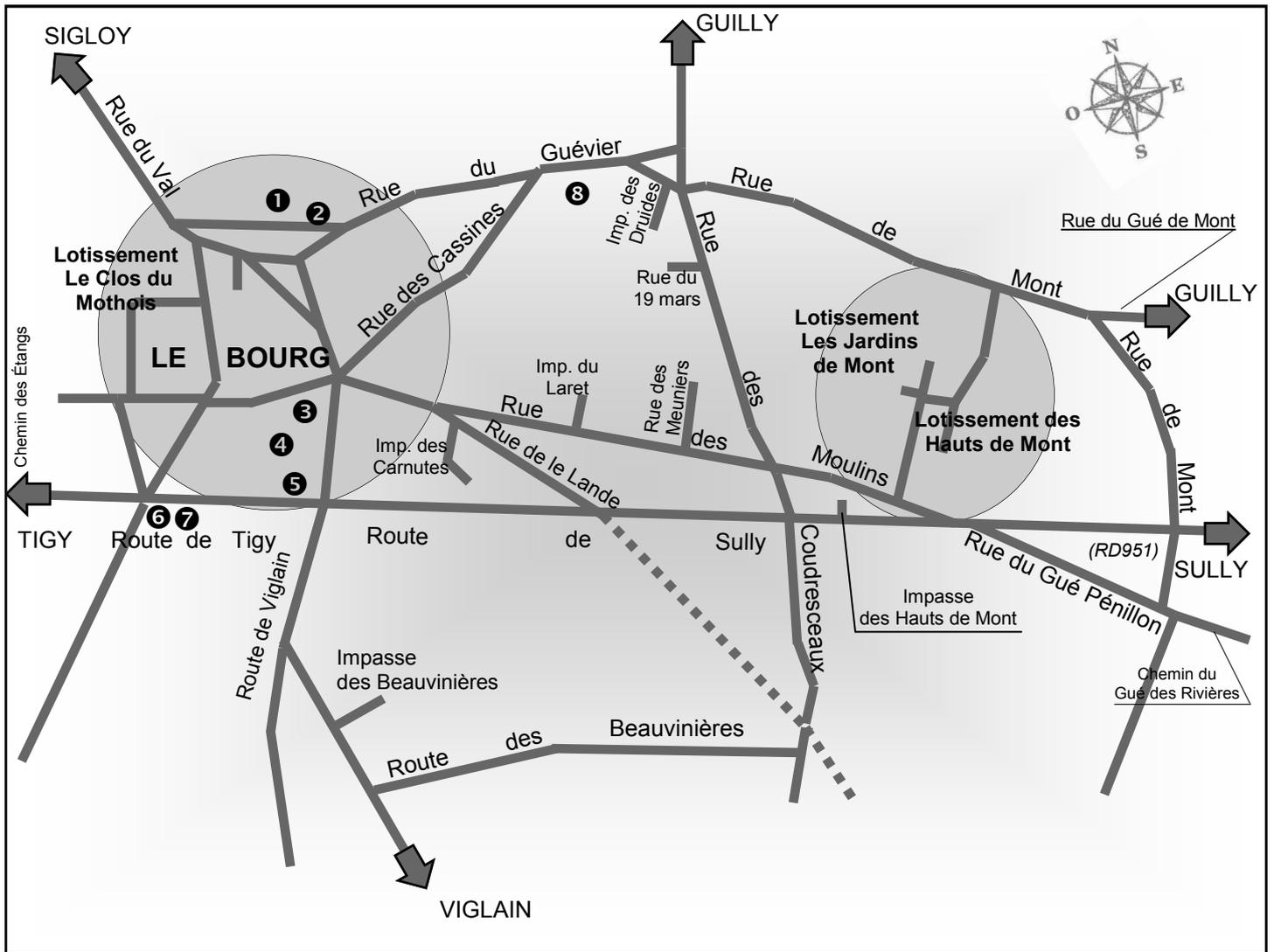
N° INSEE: 45226

Coté Sologne

L' Aulnaie.....	17
L' Aulne.....	3
Le Bec Sec.....	7
Le Bois des Hâtes.....	25
La Bourrelière.....	5
La Petite Bourrelière.....	4
La Brosse.....	15
Les Bruyères.....	32
La Chaise.....	31
La Chappe.....	33
La Cheminée Verte.....	19
La Colonie.....	36
Les Coudresceaux.....	6
Le Grand Coudresceau..	13
Le Petit Coudresceau....	9
Coulon.....	34
Domaine de l'Orme.....	18
Les Fosse Blanches.....	14
Le Gilloy.....	23
Le Gué Pénillon.....	8
Rue du Gué Pénillon....	10
Che. du Gué des Rivières...10bis	
Les Haies.....	22
La Main Ferme.....	29
La Mariette.....	26
Chemin de Massy.....	11
Massy.....	12
La Maugerie.....	28
La Petite Brosse.....	24
La Petite Noue.....	27
Plaisance.....	1
Les 4 Vents.....	35
La Riconnerie.....	37
Rivoli.....	39
Le Petit Rivoli.....	38
La Roseaie.....	21
La Ruhe.....	20
La Thibardière.....	16
Route de Tigy.....	2
Le Tremblay.....	30



Les rues de Neuvy-en-Sullias



- | | |
|----------------------|---------------------|
| ① Mairie | ⑤ Salle Polyvalente |
| ② Église | ⑥ Zone d'Activités |
| ③ Salle associations | ⑦ Local Syndicat |
| ④ École | ⑧ Local technique |



LISTE DES ASSOCIATIONS

BAGUETTES MAGIQUES

Contacts: Blandine Beugnon-Pernin 02.38.58.02.44
50 rue de Mont blandine.beugnon@sfr.fr

BIBLIOTHÈQUE

Contacts: Sylvie BARBE 02.38.57.29.79
Ou Blandine Beugnon-Pernin à la mairie 02.38.58.02.17

CLUB LOISIRS ET AMITIÉ

Contact : Michel Dubé, 24 rue des Moulins.... 02.38.58.08.42
.....claneuvysullias@gmail.com

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Mme Laurence CHAPOTAT (directrice)..... 02.38.58.17.21

DANSES DE LOISIRS

Contact : Annick Bourgeix..... 02.35.57.22.19

FNACA Anciens Combattants

Contact: Francis Maximilien..... 02.38.58.02.40
20, rue du Mothois

G.V. Guilly-Neuvy-Sigloy

Contact : Colette Miot 02.38.58.12.07

LES AMIS DE LA SAINT VINCENT

Contact: Frédéric Borne, 3 route de Sully..... 02.38.58.19.67
.....stvincentgn@gmail.com

LES ZYGOMATIC'S

Contact : Magalie PEREIRA 02.38.58.17.34
leszygomatics.neuvy@gmail.com

GRAINES DE GAULOIS

Contact : Magalie PEREIRA 02.38.58.17.34
18, rue des Meuniers

RANDO NEUVY

Contact: Micheline Boursin 06 64 13 20 43
18E, route de Sully

TENNIS CLUB

Contact: Jean-Dominique Rousseau.... 02.38.57.28.01
15, rue du Gué Pénillon

TRIBU DES CARNUTES

Contact : Philippe Allaire 02.38.58.07.74
.....tribu.des.carnutes@sfr.fr

TWIRLING BÂTON

Contact : Nadine Meneau, 16 rue du Mothois.. 02.38.58.12.15

USEP

Contact : Corinne Antore, 1 rue des Écoles..... 02.38.58.17.21

BIBLIOTHÈQUE



Courant janvier la bibliothèque va changer de locaux et s'installer à la « maison du tourisme » place du bourg. A cette occasion la maison du tourisme changera de nom et deviendra « Bibliothèque ».

Un espace plus petit mais plus facile d'accès. Dans les années à venir l'association va certainement fusionner avec la Communauté de Communes du Val de Sully, ce qui vous permettra d'avoir plus de choix dans vos lectures.

Elle est ouverte à tous avec une cotisation modique pour l'année : 5€ pour les adultes et 3€ pour les enfants. (un tarif famille est en cours de réflexion).

Jusqu'au changement de locaux, la bibliothèque reste à la mairie avec les mêmes les horaires: le vendredi de 16h30 à 18h00 où une personne bénévole sera là pour vous accueillir et le samedi matin de 10h à 12h en passant par le secrétariat.

Dès notre déménagement nous vous proposerons certainement d'autres plages horaires. Les personnes intéressées pour assurer une permanence sont toujours les bienvenues.

Contact et renseignement à la mairie 02 38 58 02 17



GRAINES DE GAULOIS

L'association Graines de Gaulois vous propose des matinées ludiques ,
spécial 0 à 3 ans

Nos activités :

Motricité fine
Peinture
Pâte à modeler
Pâte à sel
Petits bricolages
Cuisine.....



Nos sorties :

Parc floral
Domaine du Ciran
Accrobranche (pour les 3 ans)
Parcs alentours

Assistantes maternelles et parents, sortez de votre quotidien!
Venez nous rejoindre les mardis et vendredis (sur le temps scolaire) de 9h à 11h30

Adhésion annuelle: 10 euros par enfant

Pour nous contacter :

Mme PEREIRA 06.74.21.64.46

Mme GANGNEUX 06.30.99.41.72

Mail : associationgrainedegaulois@orange.fr



Lieu de rencontre :

Maison de associations
28 rue de Sologne
45510 Neuvy en Sullias

BAGUETTES MAGIQUES

Nous nous réunissons les mardis soirs tous les 15 jours, à la maison des associations, à partir de 18h30. On y échange des idées, des techniques, des astuces dans différents domaine tels que : les scrapbooking, la couture, le tricot, le cartonnage, la cuisine, etc...

Si vous voyez de la lumière un mardi soir, venez nous voir...

BLOC NOTES

**Dimanche
11 Mars 2018**
Vide cuisine
**Dimanche 21
Octobre**
Puces des Loisirs
créatifs



Le Vide Cuisine du mois de mars étant une première a été très apprécié et sera reconduit le 11 mars 2018.

Les Puces des Loisirs Créatifs du mois de novembre ont encore fait de nombreux heureux, aussi bien chez les exposants que pour les visiteurs.

Pour 2018 les Puces sont prévues le dimanche 21 octobre.

Contacts :

lesbaguettesmagiques@sfr.fr

ou Blandine Beugnon-Pernin 02 38 58 02 44





ANCIENS COMBATANTS



F. N . A. C. A. Regroupement Neuvy - Guilly - Tigy - Vannes

Nous participons à toutes les cérémonies commémoratives : 19 mars fin de la guerre d'Algérie, 8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre dans nos villages respectifs ainsi que la cérémonie du 19 Mars à Orléans.

Nos activités pour 2018 :
Célébration du 19 Mars à Vannes ainsi que le repas annuel (date à définir)
Loto du 17 Juin à Tigy
Voyage annuel à l'étude et serait en Juin.

Composition du bureau:

Président: Jean CONTREPOIDS - Tigy
Vice-président: Claude MORIN - Vannes
Secrétaire: Monique PERQUE - Tigy
Trésorier: Jean-Claude SCHMIT - Vannes

**Responsable pour Neuvy :
Francis MAXIMILIEN**

TENNIS



Contact :

Jean-Dominique ROUSSEAU
02 38 57 28 01 / 06 11 62 72 44
Gilles NIZON
02 38 57 27 14 / 06 30 56 61 47
tennisclubneuvy@yahoo.fr

DANSE DE LOISIRS



Avec le temps et le succès, il devient difficile de présenter cette vénérable association Danse de Loisirs de Neuvy qui perdure depuis quelques années,

Toutefois, au bilan de l'année 2017, notons encore que sa participation aux festivités du village témoigne du dynamisme de ses adhérents et de leur volonté de s'intégrer dans la vie locale, que le maintien de son effectif à un niveau constant depuis les dernières années atteste de l'intérêt des cours, de la qualité de l'ambiance régnant dans le groupe, de la volonté des participants à prolonger un effort hebdomadaire sous la direction d'Edwige et de ses adjointes Annick et Danielle,

Si les performances physiques développées chaque lundi soir sont loin du potentiel de Danse avec les Stars, elles restent une source de satisfactions pour chacun et une occasion de maintenir une atmosphère conviviale .

L'année 2018 ne devrait pas déroger à la situation et c'est avec confiance que le groupe maintiendra l'ensemble de ses activités dans la même bonne humeur.

Contacts : Présidente : Marie-Reine Patinote
Trésorière: Annick Bourgeix
Secrétaire : Alain Joest



TWIRLING BATON CLUB



TWIRLING BATON CLUB
NEUVY EN SULLIAS / TIGY



Le Twirling Bâton est un sport agréé par la Direction de la Jeunesse et des Sports, géré par la Fédération Française de Twirling Bâton et affilié au Comité National Olympique et Sportif.

3 activités définissent ce sport artistique, méconnu du public :

Le maniement du bâton, demandant aux athlètes une grande dextérité et beaucoup d'entraînement.

La danse ou expression corporelle sur un support musical, tout en maniant le bâton

Des mouvements gymniques adaptés au Twirling

Ce sport s'apparente fortement à la gymnastique rythmique et sportive.

En 2017 nous avons eu la joie d'accéder au championnat de France N2 avec l'équipe Cadette, en 1/2 finale N3 pour Dorine, soliste Cadette, Talya, soliste Benjamin, Lissia et Zoé Duo Cadet, Equipe Minime



25 Février : repas tête de veau

17 Juin : vide grenier à Neuvy

23 Juin : Gala de fin d'année à Tigy

7 Octobre : Repas

2 Décembre loto à Tigy

Nous espérons que l'année 2018 nous apportera autant et sinon plus de satisfaction. Pour 2018, nous présenterons des athlètes dans les 3 filières existantes :

En Nationale 1 : 1 Soliste Senior, 2 Soliste Junior, 1 Solistes Cadette

En Nationale 2 : 2 Soliste Cadette, 3 solistes Minimes, 1 Duo Cadet, 1 équipe Junior, 1 équipe Minime

En Nationale 3 : 1 Soliste Minime, 1 Duo Benjamin,

Pour tous renseignements, s'adresser à la Présidente, Mme MENEAU Nadine au 06.67.60.59.58 ou lors des entrainements.

Page facebook : Neuvy Twirling Baton (groupe fermé)



Groupe Loisirs

Les entraînements ont lieu;

Le Lundi de 17 H 30 à 18 H 45 pour les débutants à partir de 5 ans (jusqu'à 10 ans maxi, car après c'est trop tard pour acquérir le niveau technique pour les compétitions), à la salle polyvalente de Neuvy en Sullias

Le Mardi de 17 H 30 à 19 H 30 pour les équipes minime et cadette

Le Mercredi de 19 H 30 à 21 H 30 et le Vendredi de 17 H 30 à 21 H pour toutes les autres athlètes en compétition



Groupe compétition



« LES ZYGOMATIC'S »

L'association « Les Zygomatic 's » a entamé sa 12^{ème} saison, toujours avec l'activité percussions mais aussi une nouvelle activité de « créations manuelles artistiques ».

Les percussions : toujours un dimanche matin par mois, d'octobre à juin, pour les enfants à partir de 6 ans, les ados et les adultes, avec Christophe, *intervenant* musicien - percussionniste.

Les prochaines dates 2018 : **21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 27 mai et 10 juin** à la salle des fêtes de Neuvy-en-Sullias, de 10h à 12h.

C'est un groupe fort sympathique qui vient avec plaisir se retrouver pour jouer du djembé, du doum-doum, des congas, des maracas, des claves, ...

N'hésitez pas à le rejoindre !



Les ateliers de créations manuelles artistiques :

une nouvelle mise en place cette année !

Un samedi matin par mois, pour les enfants à partir de 6 ans, les ados et les adultes, avec des intervenants de Neuvy et des alentours.

Une façon aussi de connaître nos artistiques du coin.

Les prochaines dates 2018 :

20 janvier (avec « Le grenier à bulles » autour du recyclage)

17 mars (objet de jardin)

14 avril, 26 mai et 9 juin à la maison des associations de 10h à 12h.

Pour connaître les thèmes des ateliers, n'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook !

Les créations des ateliers 2017 :



Une trousse avec « Le grenier à bulles » d'Isdes
Deux porte-clés avec « Elyce création » de Neuvy

Une couronne de Noël avec Guilène et Franck

Et n'oubliez pas la traditionnelle fin d'**après-midi** pour les enfants, **et soirée** ouverte à tous, **Jeux le samedi 17 février 2018** à la salle des fêtes de Neuvy.

Venez découvrir et partager vos jeux, vous amuser en famille, entre amis ... buvette et sandwiches sur place.

Les Zygomatic's remercient les bénévoles des stages « Carnutes » et de la soirée-jeux 2017. Nous remercions aussi la municipalité pour son aide et la mise à disposition des locaux.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2018 !

Le bureau des zygomatic's :

Présidente : Magalie PEREIRA

Trésorière : Magalie RAGU

Secrétaire : Annabelle SAMPEDRO

Pour nous contacter :

Mail des Zygomatic's : leszygomatics.neuvy@gmail.com



Composition du bureau 2017

Présidente :	Colette MIOT	02.38.58.12.07
Secrétaire :	Evelyne HELAINE	02.38.57.29.39
Trésorière :	Lucie AUSSÉDAT	02.38.57.11.43
Membres actifs :	Hélène CIMETIERE	06.74.87.48.46
	Sylvie BARBE	02.38.59.82.64

GYM VOLONTAIRE

Pour tout renseignement, veuillez contacter un des membres du bureau par téléphone ou mail :

agvneuvy@gmail.com

A vos marques ! prêts ? Bougez !...

avec l'association de gym volontaire de Neuvy-En-Sullias. Les cours ont lieu dans les salles des fêtes de Guilly, Neuvy ou Sigloy et sont animés par Christelle et Elodie.

boostez
VOTRE SANTE

GYM
VOLONTAIRE

EPGV
GY Neuvy En Sullias

+ d'infos sur www.neuvy-en-sullias.fr

mardi 17h - 18h
jeudi 19h - 20h

Horaire des cours :

Gym dynamique :

Jeudi de 19h à 20h

Gym d'entretien :

Mardi de 17h à 18h

dans l'une des trois salles mises gracieusement à notre disposition par les municipalités.

Activités proposées:

Les activités proposées par nos animatrices sont variées :

- renforcement musculaire
- LIA
- Step
- pound
- stretching
- ...etc.

Tarifs :

Licence EPGV adulte : 26 €
 1 cours par semaine : 110€ / an
 2 cours par semaine : 180€ / an



RANDO NEUVY

LA RANDO A NEUVY C'EST UNE LONGUE ET BELLE HISTOIRE

En 2018, le lundi de pâques ce sera la **33^{ème} rando** « **Entre Loire et Sologne** » .

A ses débuts, l'organisation était portée par des passionnés du patrimoine Neuvyssullien et amoureux de nos chemins ruraux. La section rando faisait partie de l'association la Fraternelle

L'association RANDO NEUVY a été créée en 2000. Merci à tous ceux et celles qui nous ont tracé CE CHEMIN.

Pour la saison 2017 / 2018 nous sommes 32 licenciés dont 3 enfants. Ce nombre est stable depuis quelques années. Certains adhérents viennent de Tigy, Jargeau, Bazoches, Guilly, Saran.

Le club est adhérent à la fédération française de la randonnée pédestre, FFRP. Nous sommes en lien direct avec la FFRandonnée Comité du Loiret.

Le slogan employé étant: les chemins, une richesse partagée.

Nos Tarifs : 2017 / 2018

Licence individuelle: 30 €

Licence famille: 52€

Cette somme est reversée presque intégralement à la fédération. Ceci nous permet, entre autre, de bénéficier d'une assurance, de faire des formations, de connaître les randos organisées par les autres clubs et ainsi profiter d'un tarif préférentiel.

Activités réalisées en 2016 /2017

Le bulletin municipal arrivant peu de temps après le petit Neuvy, certaines activités ont déjà été détaillées.

Nous nous contenterons de quelques rappels des activités 2017.

Rando tous les dimanches matin, départ 8 h à la salle des associations : soit nous marchons sur Neuvy soit nous profitons des randos organisées dans les communes environnantes

Lundi de Pâques: 450 marcheurs étaient présents sur nos chemins.

Débroussaillage d'un chemin

Balisage de 4 circuits : ceci sera terminé avant la fin de l'année et permettra de faire de belles balades, simplement en se laissant guider par les panneaux.

Marche sur Tigy et repas au resto foire

Journée au château de Chaumont : 35 personnes ont pu bénéficier de la visite guidée du château et des jardins.

Pique-nique à Viglain avec une marche de 22 kms
Assemblée générale avec le changement de présidente et trésorière.

Ballade Neuvyssullienne lors de la fête villageoise, environ 40 participants ont pu profiter de la promenade et connaître une partie de notre patrimoine.



Week-end dans le Perche

La Marche Rose le samedi 29 octobre :

c'était une première pour nous. L'organisation était faite en collaboration avec la municipalité dans le cadre de l'opération nationale OCTOBRE ROSE, en faveur du dépistage du cancer du sein.



Sur un parcours de 10km avec possibilité de réduire à 5 km, nous avons accueilli environ 65 adultes et 10 enfants. La météo un peu capricieuse n'a pas entaché notre enthousiasme.



Merci aux généreux donateurs: la somme de 442 € a été remise intégralement à l'association : LES ROSES DE JEANNE. Le verre de l'amitié offert par la municipalité a clôturé agréablement cette manifestation.



Samedi 18 novembre : 15 adhérents se sont formés à la marche nordique.



Notre accompagnatrice Bernadette de l'association Walk in Sologne était là pour nous initier à cet art.

10 décembre : marche et restaurant à Viglain afin de clôturer l'année.

Le 16 décembre : journée à Reims, proposée par le comité départemental aux adhérents avec un spectacle son et lumière rêve de couleurs.

Bonne fin d'année à toutes et à tous et pour 2018 !

Pas de soucis, nous avons des idées, le programme ci-dessous n'est qu'un aperçu.

BLOC NOTES

Lundi de Pâques
2 avril 2018

RANDONNÉE
« Entre Loire et Sologne »

Marche tous les dimanches : nous ne pouvons pas nous en passer ... histoire de se rencontrer, de papoter, de profiter du paysage, d'oublier le quotidien et de fortifier nos mollets.

RANDO ANNUELLE LE 2 AVRIL :

nous vous attendons nombreux avec 4 circuits, de la joie, bonne humeur, du soleil, et un buffet copieusement garni.

En juin journée à Fontainebleau en car avec visite du château et autres activités : le programme reste à concrétiser. Puis dans l'année une journée rando et pique-nique

Et notre traditionnel Week-end en octobre.



CONTACTS

Micheline Boursin Présidente 06 64 13 20 43
Annick Bourgeix Secrétaire 02 38 44 70 34
Véronique Siccardi Trésorière



FF Randonnée 
les chemins, une richesse partagée

Association affiliée N° 1397

Loiret



LA TRIBU DES CARNUTES

Association dans le but est de préparer un spectacle historique et burlesque tous deux ans, année impaire (prochain en 2019) : « Noviacum » www.noviacum.fr
Facebook : tribu des carnutes

Activités : atelier de réparation et de construction de décors
Atelier de fabrication de costumes en tissus et en cuir
Atelier de cuisine (fabrication de terrines)

2018, l'année de repos au niveau spectacle, cette année, ce sera uniquement le banquet qui aura lieu le samedi 7 juillet pour se refaire une petite santé au niveau budget, car le mauvais temps pluvieux du 1^{er} juillet 2017 nous a un peu refroidi. Et pourtant, l'apport de la cavalerie équestre « Equid'Event » était de qualité et notre spectacle était tout aussi mérité !!!



Une seule chose nous a manqué, c'est le contact avec le public à la fin du spectacle, en effet, une malheureuse coupure de courant est survenue avant la fin de notre danse finale



et le public pensant que c'était la fin est vite reparti sans nous avoir applaudi, la frustration fut importante pour les acteurs et figurants, la récompense n'était pas au rendez-vous et il nous faudra maintenant attendre le prochain spectacle pour en bénéficier !



Je remercie tous les bénévoles, cuisine, montage, figurants, acteurs, je sais qu'ils ont fait le maximum pour que cette soirée soit une réussite, un grand bravo à tous !!!! Ne nous relâchons toutefois pas nos efforts, il faudra être prêts pour 2019, beaucoup de choses sont à réparer ou à construire. Nous avons besoin de bras pour les bâtisseurs, de petites mains pour les costumes, de bénévoles pour les organisations futures. Certains déménagent et partent vers de nouvelles aventures, il nous faut donc de nouveaux renforts !

Mobilisons-nous dès maintenant, il nous faudra des figurants pour 2019, des jeunes surtout, mais aussi des adultes qui n'ont pas peur du public ! Mais c'est bien connu, les gaulois n'ont peur que d'une seule chose : c'est que le ciel leur tombe sur la tête !

Gauloisement vôtre Philippe ALLAIRE

Tribu.des.carnutes@sfr.fr

Tel : 06 31 78 35 67





CLUB LOISIRS ET AMITIÉ

Mairie, 2 Place de l'Eglise
claneuvysullias45@gmail.com

Michel DUBÉ, 24 rue des Moulins Neuvy en Sullias
02 38 58 08 42

Après adhésion à notre club (Cotisation annuelle 18€), vous pourrez participer à nos activités :

Tous les 2èmes et 4èmes mercredis de 14h à 18h :
Divers jeux : Belote, Tarot, Rummikub, Scrabble, autour d'un petit goûter (participation 1€)

PETANQUE :
toute l'année à L'R de Loisirs
(près du stade)

Tous les Mardis & Jeudis - vers 14h15 suivant conditions atmosphériques
Dans le cadre des échanges de connaissances

Atelier bureautique : Arrêt des cours Informatiques pour 2018

Et Puis :

Assemblée Générale – Galette : le 28 Janvier 2018
Soirée Tartiflette : Pétanque – le samedi 24 Mars 2018
Repas de Printemps – le dimanche 13 Mai 2018
Concours de Pétanque – le samedi 26 Mai 2018
Tournoi de Pétanque Inter Génération 2^{ème} Trim. 18
Fête Villageoise les 22-23 septembre 18
Repas de fin d'année le 25 novembre
Gouter Noël le 12 décembre

Venez nous rejoindre, et si vous le souhaitez, animer une autre activité.



Les enfants ont été invités par le Club Loisirs et Amitié à un goûter et jeux avec les aînés

Les enfants ont fait des séances en amont, le mardi soir à l'école, pour trouver de nouveaux jeux et apprendre à expliquer

Cette rencontre permet aux aînés et aux enfants de se rencontrer autrement. Des aînés et enfants sont voisins, voisines, ils se rencontrent dans le village et du coup, le temps d'un après-midi, ils peuvent mieux se connaître, ...

Les enfants ont apporté et expliqué les jeux :

Carcassonne, Corridor, Echecs, Chromino

Les aînés avaient : le Yam's – Rummikub – Triaminos - Petit Chevaux – et la Belote

Les enfants sont repartis enchantés et ont demandé quand cela se reproduirait ...

L'après-midi s'est passée agréablement, nous espérons pouvoir recommencer avec la pétanque au Printemps.





LES AMIS DE LA SAINT VINCENT



A Guilly et Neuvy , la saint Vincent est célébrée depuis 1957 , à l' initiative du Père Machard .En organisant ces festivités , il voulait créer un lien solide entre les deux villages , tour à tour pourvoyeur du roi et reine . Ainsi est née la tradition

L' élément central était l' office religieux au cours duquel le chantaïu pain béni se partageait . Venaient ensuite le banquet et le bal

Voilà 2 ans , nous avons créé une association afin de perpétuer la tradition sur les communes de Guilly et Neuvy en organisant des activités en rapport avec la vigne , les arbres , la nature, ceci dans un souci de convivialité et transmission inter générationnelle



Janvier 2017

Journée de l' arbre
A Guilly , Agnes et Didier , reine et roi de l' année avaient choisi de planter un liquidambar .

L' arbre est symbole de vie , de grandeur , de longévité Ici nous ne parlons pas d' arbre sacré , mais d' arbre de la Saint Vincent

Nous espérons que cet arbre pourra dans quelques années , apporter aux habitants de Guilly son ombre et ses belles couleurs

Messe de la Saint Vincent et banquet

Plus de 100 convives ont répondu à l' invitation de la reine , du roi et de l'association

En l' église de Guilly la messe a été célébrée par le Père Rouleau .Il nous a rappelé au cours de son homélie combien il est important de conserver ces moments de convivialité et de partage

Puis place au banquet , et à la danse avec Jean François Carcagno.

Agnès et Didier Dorin reine et roi de Guilly nous ont présenté leurs dauphins de Neuvy : Karine et Cédric Meneau

L' assemblée générale a eu lieu le 13 octobre 2017 à Neuvy , en présence de nombreux adhérents. Pour l' année 2017/2018 nous avons 84 adhérents . La cotisation annuelle est de 5€ par personne , elle permet entre autre de bénéficier d' un tarif préférentiel lors des manifestations

Le conseil d' administration et le bureau restent inchangés

BLOC NOTES

13 janvier
Plantation de l'arbre (à Neuvy)

14janvier
Messe et repas (à Neuvy)

16 novembre
Célébration du beaujolais nouveau



Novembre 2017

le vendredi 17 nous avons célébré le beaujolais nouveau dans la salle des fêtes de Guilly

Tous les responsables de l' asso ont exercé leurs talents en cuisinant les terrines et les desserts , afin de satisfaire les palais les plus affinés : un vrai plaisir pour tous Et pour faire passer tout cela , le beaujolais a été très apprécié

Rendez vous le 13 et 14 janvier 2018 pour les journées de la Saint Vincent

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018

Contacts :

Frédéric Borne président 02 38 58 19 67

Evelyne LUCAS vice-présidente 02 38 58 13 02





EN CAS D'URGENCE

Appel d'Urgence Européen	112
SAMU 45	15
Police secours.....	17
SAPEURS POMPIERS.....	18
N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes.....	114
SAMU SOCIAL	115
GENDARMERIE	02.38.46.83.70
Route d'Orléans 45150 Jargeau	
Centre Hospitalier Régional.....	02.38.51.44.44
Centre anti-poisons Angers.....	02.41.48.21.21
Paris.....	01.40.37.04.04
SOS MAINS Oréliance.....	02.38.79 60.95
Urgence 24/24.....	0820.000.660
SIDA INFO SERVICE (appel gratuit)..	0800.840.8.00
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE.....	119
VIOLENCES CONJUGALES.....	3919
DROGUE INFO SERVICE (N° vert).	0800.231.313
ALZHEIMER Soutien, écoute.....	0811.112.112

SERVICES DE SANTÉ

CABINET MÉDICAL

DR. DALIGAUX, DELARUE,
1, place Raboliot
45510 Tigy02.38.58.14.00

MÉDECIN

Dr POUTHIER
51, route de Sully
45510 Tigy.....02.38.46.17.17

CABINET INFIRMIÈRES

Aline NEUVEU - Sandra GAMBERT
13, Place du Bourg..... 07.81.82.28.38
45510 Neuvy en Sullias..... 09.73.17.34.07

CABINET INFIRMIÈRE

Mme LECALLO-BAGUE
1, rue du Stade
45510 Tigy..... 02.38.58.07.98

CABINET DENTAIRE

M. MANHÈS
1 bis, rue du Stade
45510 Tigy02.38.58.12.20

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

M. GAULT Benoît
Mme GAULT-MERSON Patricia
86, route de Sully
45510 Tigy02.38.58.09.56

PHARMACIE

Mmes ALLAIRE - SAVOURE
20, route de Sully
45510 Tigy 02.38.58.00.25

RADIOLOGIES

FOURNIER-LAROQUE Edouard
24 bis, rue du Faubourg St Germain
45600 Sully sur Loire 02.38.36.38.20

CABINET RADIOLOGIES

FRESLON Patrick - OLIVIER Bernard
13, rue Maurice Genevoix
45110 Châteauneuf / Loire....02.38.58.43.95

Maison Médicale de Garde

15, av. du petit Parc
45600 Sully/Loire.....Composer le 15

CPAM Sully sur Loire

Permanences
30, rue du Coq.....02.38.36.20.08
0820 904 103

HOPITAL DE GIEN

2, avenue Villejean 02.38.29.38.29

U.N.A 02.38.58.11.54
Aide à domicile du canton de Jargeau
6, rue du 20 août 1944
B.P. N°2 45510 TIGY

UTAS 02.38.46.85.46
1a, rue des Maraîchers
BP 14 45150 JARGEAU

SÉCURITÉ SOCIALE 36 46
CPAM Orléans
www.ameli.fr

CAF du Loiret 0810.25.45.10
Place St Charles

CONCILIATEUR DE JUSTICE
M. BLANCHAIN 02.38.59.70.39
Mairie de Jargeau

CENTRE DES IMPOTS
Orléans EST
131, rue du Faubourg Banner
45000 Orléans 02.38.42.55.54
Fax : 02.38.42.57.39

EDF GDF 0810 745 745
52, chemin de Gabereau
45110 Châteauneuf sur Loire

PERCEPTION 02.38.58.40.39
3, rue Gambetta
45110 Châteauneuf sur Loire
Percepteur: M. MORICHON Patrick
Ouvert lundi, mardi, jeudi:
8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
mercredi: 13h30 à 16h00
vendredi de 8h30 à 12h00

PRÉFECTURE DU LOIRET
181, rue de Bourgogne 0821.80.30.45

CONSEIL GÉNÉRAL 02.38.25.45.45
15, rue Eugène Vignat

GARE D'ORLÉANS
Horaires: 08.36.67.68.69

CROUS 02.38.66.28.81

MÉTÉO France 08.36.68.02.45



OÙ ET COMMENT OBTENIR LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ?

Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance

- Mairie du lieu de naissance
- Indiquer la date de naissance, nom, prénoms, nom de jeune fille pour les femmes mariées.
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée.
- Les personnes de nationalité française, nées à l'étranger, doivent s'adresser au :
Service Central de l'Etat Civil,
11 rue de la Maison Blanche
44941 Nantes cedex 09

Reconnaissance prénatale

- A faire avant la naissance
- Dans n'importe quelle mairie
- Présence obligatoire des 2 parents en cas de vie commune
- Pièces d'identités
- Justificatif de domicile
- Gratuit

Pour déclarer une naissance

- Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les 3 jours
- Certificat d'accouchement
- Livret de famille pour les personnes mariées ou copie intégrale de l'acte de naissance des 2 parents (pour les personnes non mariées)
- Copie de l'acte de reconnaissance
- Un carnet de santé vous sera délivré par l'hôpital: conservez-le précieusement, il vous sera toujours demandé.
- Gratuit

Formalités pour mariage

- Dossier à retirer à la mairie du domicile
- Copie intégrale acte de naissance pour chacun des époux
- Attestation sur l'honneur du domicile
- Liste des témoins et photocopies de leur carte d'identité
- Gratuit

Extrait ou copie intégrale d'acte de mariage

- Mairie du lieu de mariage
- Indiquer la date du mariage, nom, prénoms
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Certificat de vie commune

- Mairie du domicile
- Cartes d'identités ou passeport
- Justificatif de domicile
- Présence des intéressés
- Gratuit

Pour déclarer un décès

- Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures
- Livret de famille
- Certificat de décès établi par le médecin
- Gratuit

Extrait d'acte de décès

- Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
- Gratuit

Certificat de vie

- Mairie du domicile
- Carte d'identité, livret de famille ou extrait de naissance
- Présence du demandeur
- Gratuit

Certificat d'hérédité

- Chez le notaire. La mairie de Neuvy en Sullias ne délivre plus de certificat d'hérédité.

Légalisation de signature

- Mairie du domicile
- Pièce d'identité
- Signature à faire sur place à la mairie
- Gratuit

Livret de famille

- Délivré lors d'une naissance ou d'un mariage
- EN CAS DE PERTE: un duplicata est à demander à la mairie du lieu de domicile du demandeur
- Pièces à fournir: pièces d'identité, justificatif de domicile,
- Le second livret est gratuit

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

- Dossier à déposer en Mairie
- Convention écrite en double exemplaire
- Une pièce d'identité des 2 personnes
- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation, de chaque personne
- Une attestation sur l'honneur qu'il n'y a pas de liens de parenté avec l'autre partenaire
- Déclaration conjointe de PACS (cerfa 15725*2)
- Site: www.service-public.fr
- Gratuit

Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française

- Imprimé à retirer en Mairie

Inscription sur la liste Électorale

- Mairie du domicile
- Les inscriptions se font toute l'année avant le 31 décembre (date limite) pour prendre effet le 1er mars de l'année suivante.
- Pièce d'identité prouvant la nationalité française
- Justificatif de domicile
- Avoir 18 ans et la nationalité française.
- Gratuit

Passeport

- Mairie équipée pour le passeport biométrique (les plus près de Neuvy: Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur Loire)
- Valide 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les enfants et 1 an pour le passeport d'urgence

Carte nationale d'identité,

- Mairie équipée pour le passeport biométrique (les plus près de Neuvy: Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur Loire) voir page 11

- 1 justificatif de domicile
- Présence indispensable pour l'empreinte digitale et la signature
- Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère et copie d'une pièce d'identité
- En cas de divorce: jugement pour la garde des enfants (obligatoire)
- Gratuit si 1ère demande ou sur présentation de l'ancienne carte d'identité
- Droit de timbre de 25€ en cas de non-présentation de la carte à renouveler
- Valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs

Comment obtenir un certificat de nationalité française

- Greffe du Tribunal d'Instance du domicile
- Livret de famille ou toutes pièces prouvant votre nationalité
- 1 justificatif de domicile
- Copie intégrale de l'acte de naissance

Renouvellement carte de séjour étranger

- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Renouvellement de carte de travail étranger

- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Attestation de recensement

- Mairie du domicile dans les 3 mois suivant les 16 ans
- Carte d'identité
- Livret de famille des parents
- Gratuit

Carte grise

- Vous pouvez remplir votre formulaire directement sur internet: carte-grise.org/formulaires.htm
- Pour tout changement de domicile: à faire obligatoirement dans un délai d'un mois après le déménagement sous peine d'amende
- Mairie ou préfecture
- Certificat de vente
- Certificat d'immatriculation
- Ancienne carte grise barrée et signée
- Photocopie de la carte d'identité du demandeur
- 1 justificatif de domicile
- Contrôle technique datant de moins de 6 mois
- Règlement par chèque à l'ordre du régisseur de recette de la Préfecture

En cas de perte ou de vol

(carte d'identité, carte grise, permis de conduire, passeport)

- **Vol:** déclaration à faire à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol
- A l'étranger: aux autorités de polices locales, au consulat de France le plus proche
- **Perte:** à la mairie du lieu de résidence **sauf pour le permis de conduire**

En cas de perte du permis de conduire

- Service des permis de conduire de la Préfecture du domicile



Duplicata de permis de conduire

- Préfecture
- Récépissé de la déclaration de perte ou de vol
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- 2 photos d'identité
- Timbre fiscal de 25€

Duplicata de carte grise

- Préfecture
- Récépissé de la déclaration de perte ou de vol
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- Règlement par chèque

Permis de construire, aménager, démolir

- Mairie
- Dossier en 4 exemplaires (demande de permis de construire, plan de situation et plan de masse, plans de construction, coupes graphiques, perspective volet paysager)
- Gratuit

Déclaration préalable

- Mairie
- Pour les travaux n'excédant pas 40 m², pour les clôtures, piscines, modifications de façades, murs supérieurs ou égal à 2 m
- Dossier en 4 exemplaires (même chose que pour le permis)
- Gratuit

Certificat d'urbanisme

- Mairie - Notaire - Géomètre
- Dossier en 3 exemplaires, plan de situation, plan de masse
- Gratuit

Demande d'alignement

- Mairie

Assainissement individuel

- Imprimé de déclaration en mairie

Permis de détention chiens dangereux

- Mairie du domicile
- Carte d'identification du chien
- Vaccin antirabique
- Attestation comportementale à fournir
- Attestation d'aptitude du propriétaire

Extrait de Casier judiciaire

- S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire National
107, rue Landreau 44317 Nantes cedex3
ou par Internet à :
www.cjn.justice.gouv.fr
- Indiquer son état civil, son adresse
- Gratuit

**De nombreux documents
sont téléchargeables sur le
site de la commune**

<http://www.neuvy-en-sullias.fr/>

DURÉE DE CONSERVATION DE NOS PAPIERS

À VIE

- Accidents du travail: Tous les documents concernant les accidents
- Actes de donation
- Actes de naissance
- Actes de reconnaissance d'enfants
- Autres jugements
- Bulletins d'allocations chômage
- Bulletins de salaire (*Jusqu'à la retraite*)
- Carnet de santé
- Carnet de vaccination
- Carte d'identité
- Certificats de travail (*Jusqu'à la retraite*)
- Contrats d'assurance vie
- Contrat de mariage
- Contrat de travail (*Jusqu'à la retraite*)
- Diplômes et équivalences
- Dossiers médicaux (examens, analyses, radios...)
- Jugement d'adoption
- naturels
- Jugement de divorce
- Livret de Caisse d'Épargne
- Livret de famille
- Livret militaire
- Livret scolaire
- Mémoires et Thèses
- Passeport
- Permis
- Permis de séjour
- Relevés de carrière et de points de retraite (*Jusqu'à la retraite*)
- Testament, Succession
- Titres de pensions
- Titres de propriété des biens acquis

30 ans

- Avis de remboursement d'un sinistre ou d'un accident corporel
- Reconnaissance de dette dans le cas de prêts entre particuliers
- Tous documents concernant la construction, les gros travaux ou les réparations effectuées sur les logements dont vous êtes propriétaire
- Frais de séjour en hôpital
- Reconnaissance de dettes entre particuliers
- Relevés des charges de copropriété
- Relevés de points des caisses de retraite
- Certificat de travail, avis d'arrêts de travail, versement des prestations de la sécurité sociale

10 ans + l'année en cours

- Contrats de prêts immobiliers
- Dossier de sinistre
- Talons de chèques, relevés bancaires
- Bordereau de versement en liquide, ordres de virements

5 ans + l'année en cours

- Arriérages de rentes et de pensions alimentaires
- Justificatifs de paiements des cotisations SS et URSSAF (dans le cadre des emplois familiaux par exemple)
- Baux de location (5 ans après le départ du logement que vous soyez le locataire ou le bailleur)
- Factures EDF-GDF
- Avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d'assurance-vie
- Documents concernant le chômage
- Quittance de loyer
- État des lieux
- Cotisations d'assurance vie

4 ans + l'année en cours

- Copies des déclarations d'impôts
- Avis d'imposition
- Redevance T.V.
- Certificats de scolarité

2 ans + l'année en cours

- Avis d'imposition des taxes d'habitation et foncières
- Contrats de prêts à la consommation (2 ans après la dernière mensualité)
- Factures de petits appareils ménagers (sauf si garantie plus longue)
- Factures d'eau
- Mandats postaux
- Décomptes de remboursements de Sécurité sociale et de mutuelle
- Contrats d'assurance et avis de réception de résiliation des contrats
- Compte-rendu de visite au contrôle technique automobile. A compter de 1996 : 2 ans
- Bordereaux de versements des allocations familiales
- Doubles des lettres recommandées
- Quittances de primes d'assurances (hors assurance vie)
- Remboursements de la Sécurité sociale
- Certificat de scolarité

1 an + l'année en cours

- Factures de téléphone
- Ordres de prélèvement automatique
- Récépissés d'envoi de recommandé
- Notes de frais d'hôtel ou de restaurants

3 mois

- Extraits de naissance, de mariage ou de décès.

A GARDER SUR SOI

- ☞ Carte d'identité, passeport
- ☞ Permis de conduire
- ☞ Carte de Sécurité Sociale
- ☞ Carte de groupe sanguin



Participation citoyenne

LE RÔLE DE CHACUN

► **LE MAIRE**
Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

► **LES RÉSIDENTS**
Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

► **LA GENDARMERIE**
Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.
Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

À RETENIR

- Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Renseignement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

CONTACTEZ VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :



Conception graphique : 2015-1260 / Sippo Gendarmerie © MDL PHARBIARD
SDO 15-36025-2-300

POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE



PARTICIPATION CITOYENNE

GENDARMERIE NATIONALE

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté.
Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.



Le 24 novembre dernier, une rencontre avec la Gendarmerie de Jargeau a eu lieu à Neuvy, les citoyens été invités à participer. Une trentaine de personnes était présente pour la présentation du dispositif : Participation citoyenne.



Une règle d'or : en cas de constat d'un phénomène anormal, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie.



LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

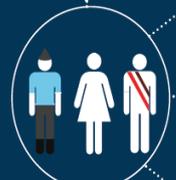
Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE



IDENTIFIER
Recenser les quartiers concernés



SUSCITER L'ADHÉSION
Organiser une réunion publique



FAIRE SAVOIR
Communiquer (presse, M) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive



ENTRETIENIR LE LIEN
Procéder à des bilans réguliers

DE PARTICIPATION CITOYENNE



SUSCITER L'ADHÉSION
Organiser une réunion publique



FAIRE SAVOIR
Communiquer (presse, M) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive



RENFORCER LA VIGILANCE
Sur signalement, provoquer l'intervention de la gendarmerie



Vélos

Piétons



- Le Code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers. Chaque infraction est passible d'une amende.

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit.

Votre équipement :

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

Les équipements obligatoires :

- Deux freins, avant et arrière.
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge.
- Un avertisseur sonore.
- Des catadioptres (dispositifs rétro réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
- Le port d'un gilet rétro réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers, à compter du 22 mars 2017



Rendez vous VISIBLES

Croiser un piéton dans l'obscurité n'est pas sans risques. Tout piéton a le droit de circuler le soir ou la nuit, mais doit aussi observer des règles élémentaires de sécurité pour se faire voir et être bien vu. Outre le fait de faire attention où l'on circule, il est nécessaire de porter des vêtements clairs, c'est un minimum primordial. Y ajouter des bandeaux amovibles réfléchissants à la lumière est un plus. Le port d'un gilet fluo orange ou jaune est le top, même si ce n'est pas toujours très élégant, mais recommandé pour se protéger.

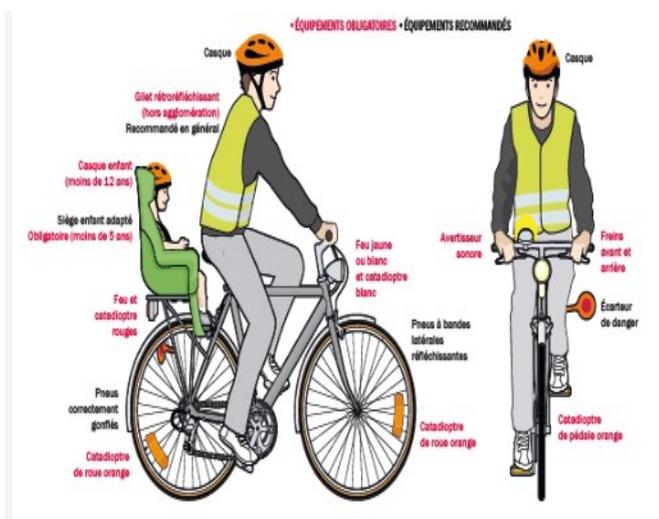
La nuit vous serez ainsi visible à plus de 150m, au lieu de 30m



A la sortie de l'école

Privilégiez l'achat des vêtements, chaussures, sacs et cartables équipés dès leur fabrication d'éléments rétro réfléchissants.

S'il n'en est pas équipé, cousez ou collez des bandes ou stickers rétro réfléchissants sur le cartable de votre enfant. Vous en trouverez dans certains magasins d'accès-voies auto, de sport ou de cycle, sur Internet...





Architecte.....	Frédéric HUBERT..... Le Bois de Bouan	02.38.58.00.81
Bar Tabac « ARTS HOME CAFÉ ».....	Rénato BATTAGLIA..... 9, place du Bourg	02.38.58.11.18
Bois de Chauffage, Débardage.....	Claude BRIAIS..... Le Petit Pommier	02.38.58.37.92
BOULANGERIE, PÂTISSERIE.....	Fabien et Aurelia PIETU..... 7, Place du Bourg	02.38.58.02.13
COIFFURE UN TEMPS POUR VOUS	Elodie ROBLES..... 11bis, place du Bourg	02.38.58.05.22
DESOUCHES SERVICES... ..	Laurent DESOUCHES..... 5, rue de Sologne	06.73.57.69.01
ELYCE CREATION	Lucie VRANA	07.68.88.42.77
CLIM CONCEPT CLIM 45.....	Gérald COURAPIED..... 12, rue de Mont	02.38.51.15.97
EPICERIE CHEZ DRISS	Driss Moulay 11 place du bourg	02.38.64.45.08
GARAGE AUTO.....	François NAUDIN..... 10, route de Tigy	02.38.58.10.72
EVASION AUTO	Mounir EL JAYI evasiauto45@yahoo.com	06.27.72.30.43 09.80.68.66.90
FAMIL'LIANE AVENTURE.....	Paintball Sologne..... Chemin de la Chaise	.06.43.83.23.30
GIDOIN ELEC.....	Aurélien GIDOIN..... 14, rue des Écoles	06.86.67.73.08
Gîte de groupe RUDIOBUS	C COMTUDY Sarl..... 9, route des Beauvinières	09.52.22.06.89 06.86.41.29.21
LES AVANT-GARDES..... Base de Loisirs	Didier CABOURDIN..... Lieu-dit les Avant-Gardes (aero-lesavantgardes@orange.fr)	06.43.43.06.81
LES ÉCURIES DE NEUVY.....	Christelle GILLE..... Route des Beauvinières	02.38.57.29.86
MENUISERIE GÉNÉRALE	Éric THÉNAULT..... Z.A la Grande Bourrelière	02.38.5815.63
PENSION DE CHEVAUX.....	Frédéric GIRARD..... La Cheminée Verte	02.38.58.18.01
REIKI BIEN- ÊTRE.....	Evelyne MARRUÉCOS..... 27, rue des Cassines	06.60.36.74.06
REIKI KAMI	8 impasse des Beauvinières	06.44.02.75.10
PLAISIRS DU BOIS..... Créations uniques et originales en bois	Philippe PONS..... 9, rue de Mont	06.82.49.02.51
SOL'EXPERT..... Carrelage, Faïence, Terrasse	Arthur RIBEIRO..... 6 bis rue de Mont	06.68.51.08.01
TAILLEUR DE PIERRE, cheminées.....	M. DA ROCHA..... 1, rue du Val	02.38.58.08.17
TAXI MURIEL.....	Muriel DUPEU..... La Colonie	06.65.14.77.50
TAXI DU SULLIAS	Patrice LAIZÉ..... ZA De la Grande Bourrelière	06.30.00.16.16
TERRASSEMENT.....	EURL ARNAUD COSSET..... 2, rue des Coudresceaux	02.38.57.30.09 06.83.32.67.66
	S.A.R.L. MENEAU-GÉRIN..... ZA la Grande Bourrelière	02.38.58.13.10
VAP AUTO	Cédric THION 30 rue du trésor celte	06.69.50.45.78
AMPC Plaquiste	Mickaël ALEXANDRE 18 impasse du menhir	02.45.48.21.11

ALLO RÉCUP AUTOS

Démolisseur agréé par la Préf. du Loiret N° agrément Pr 4500003D

• ENLÈVEMENT GRATUIT

tous véhicules

• **ACHAT** tous véhicules anciens

• **ACHAT** toutes ferrailles et métaux



TIGY - 02 38 58 12 37 - 06 07 41 37 68 - www.allo-recup-autos.com

Gidoïn'elec

L'électricien aux services des particuliers et des professionnels

Aurélien GIDOÏN

Installation neuve - Rénovation - Mise aux normes
Éclairage d'ambiance intérieur/extérieur - Dépannage rapide

Tél. : 06.86.67.73.08 - mail : gidoïn.elec@sfr.fr

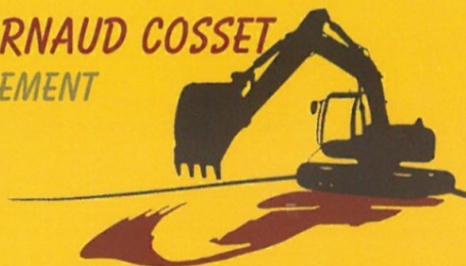
597, route d'Orléans - 45370 Cléry Saint André

14, rue des écoles - 45510 Neuvy-en-Sullias

N° SIRET 620 384 669 000 11

EURL ARNAUD COSSET

TERRASSEMENT



06.83.32.67.66
02.38.57.30.09

cosset.terrassement@gmail.com

2 rue des Coudresceaux
45510 NEUVY EN SULLIAS

Ferme de la Sauvagère

Location de Salles et Chalets



Jean-Claude
MIDON

Route de Sennely - VIENNE EN VAL

02 38 58 99 45 - 06 03 59 64 07

www.ferme-la-sauvagere.com FR.

AIM CONCEPT

Assistance Informatique & Multimédia
Internet-Téléphonie fixe-Satellite-TNT

06 14 47 57 53

Service à domicile - Intervention rapide

Réparation - Vente - Installation
Conseils - Formation

aimconcept@live.fr

Patrick COLLAS
45bis Chemin de l'oeuf - 45510 TIGY



SARL THENAULT

Cuisines - Escaliers - salles de bains
Fenêtres - Portes - Volets / Bois - Alu - PVC

02/38/58/15/63 ou
06/76/97/13/59

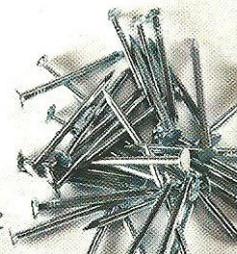
ZA La Grande Bourrelière
45510 Neuvy en sullias

THENAULT Eric

www.menuisierithenault.fr

email infos@menuisierithenault.fr

eric.thenault@orange.fr



Conception et réalisation : Mairie de Neuvy en Sullias

Rédaction et documentation : Commission communication Mairie de Neuvy en Sullias et associations

Crédit Photos : Mairie de Neuvy en Sullias et associations

Impression : Imprimerie Centrale Gien Rue Jacques Brel, 45500 Gien Tel 02.38.67.00.26 Mail : imp;genoux@wanadoo.fr



Valphonie



Le père Olivier bénissant la foule



Pompe à bras de nos pompiers



Edwige gagnante du concours vélos fleuris



Décoration de notre église

RETRO FETE VILLAGEOISE



Les participants au concours de vélos fleuris



Les résultats du concours de confiture